

LA CLEF  
DU CABINET  
DES PRINCES  
DE L'EUROPE,

Ou Recueil Historique & Politique sur  
les Matieres du tems.

Contenant aussi quelques nouvelles de Littérature

OCTOBRE 1747.



A LUXEMBOURG,

Chez les Héritières d'ANDRÉ CHEVALIER,  
vivant Imprimeur de Sa Majesté  
l'Impératrice & Reine.

---

M. D C C. XLVII.

*Avec Privilège de feu Sa Maj. Impériale & Cath.  
& Approbation du Commissaire Examinateur.*

## AVIS AU PUBLIC.

**L**A mort du Sr. ANDRÉ CHEVALIER, arrivée le 10. Avril, n'empêchera pas que ce Journal ne paroisse, comme de coutume, régulièrement au commencement de chaque mois. On ne négligera également rien pour continuer à le rendre le plus curieux & le plus intéressant qu'il sera possible. Pour cela on invite les Savans à vouloir bien nous communiquer les ouvrages qu'ils croiront pouvoir plaire au Public. Ils sont priés d'adresser leurs Lettres & Paquets ( francs de port ) aux Héritières de feu le Sr. Chevalier, qui ont seules le fond de cet Ouvrage mensuel depuis son origine, & le vendent complet & par mois séparés.

On trouve aussi chez les mêmes Héritières, outre leurs impressions, un grand assortiment de Livres de tous Pays. Elles débitent plusieurs Journaux historiques, Politiques & Littéraires, entre-autres, Mémoires des Arts & des Sciences de Trevoux: Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes illustres, par le Pere Nicéron, Barnabite, à présent 43. vol. : Journal littéraire imprimé à La Haye depuis la Paix d'Utrecht, 24. volumes en 42. parties, & continué: Bibliothèque Italique, ou Histoire Littéraire de l'Italie, 18. vol.; & Lettres sérieuses & badines sur les Ouvrages des Savans, par Mr. de Beaumarchais, à présent en 12. Tomes 27. parties in 8°. nouv. édit. revûë par Mr. de Camusat 1740. Ce dernier Journal est extrêmement curieux; lesdites Héritières le vendent par corps complets & par volumes séparés. Il en paroît, aussi bien que de la Bibliothèque Italique, & des Mémoires du P. Nicéron, un volume tous les trois mois, de même que de la Bibliothèque raisonnée, qui contient à présent 34. tomes en deux parties chacun; & de la Bibliothèque Germanique à présent 45. volumes.

# LA CLEF DU CABINET<sup>238</sup>

D E S

PRINCES DE L'EUROPE,

Ou, Recueil Historique & Politique  
sur les matieres du tems.

Octobre 1747.

ARTICLE PREMIER.

*Contenant des nouvelles de Littérature.*

I. **A**U mois de Juillet dernier nous donnâmes un Extrait du premier Livre des *mœurs & usages des Turcs &c.* par Mr. Guer. Voici celui des second & troisiéme Livres de ce nouvel ouvrage. L'article de la Religion y est rapporté par des réflexions sentées sur les progrès plus ou moins rapides que la Religion a coutume de faire dans le cœur des peuples.

Mahomet mit en usage ce qui flatte l'amour propre pour l'établir. Mais sa doctrine toute flatteuse, qu'elle étoit, n'auroit pas fait tant de conquêtes, si cet habile Séducteur n'eut joint la force à l'industrie; l'imposture commença son ouvrage, les armes firent le reste.

On ne fera pas fâché de voir ici le portrait que Mr. Guer nous trace du Législateur Arabe. *Mahomet étoit de belle taille; il avoit la tête grosse, le visage brun, les couleurs vives, la barbe*

Q 2 *longue,*

*longue, le regard modeste, l'air noble, le corps libre & dégagé, le maintien & la démarche grâves, l'esprit fin & souple.*

Son caractère est assez bien développé dans le parallèle que l'on fait ici de Cromwel & de Mahomet. L'usurpateur Anglois fut plus éclairé que le Législateur Arabe : son esprit étoit plus orné, sa politique plus délicate, son éloquence plus simple, ses projets plus profonds, mais il ne fut ni plus brave, ni plus hypocrite, ni plus fourbe que Mahomet.

On trouve tout de suite dans le second Livre la vie de Mahomet, l'abrégé de son Alcoran, le détail de sa Religion, la morale des Turcs ; leurs cérémonies Religieuses, leurs fêtes, la description de leurs Mosquées, le portrait de leurs *Dervis* & de leurs *Santons*, les hérésies Mahometanes & la Théologie Scholastique des Turcs occupent un Chapitre tout entier. C'est un magasin de toutes les subtilités que l'esprit humain peut inventer pour défendre ses erreurs. Les beaux esprits Musulmans ont leurs figuristes, leurs Athées & leurs Pythoniens. Cette diversité d'opinions en matière de foi, jette dans l'esprit & dans le cœur des peuples, des doutes & des perplexités qui les inquiètent jusqu'à la mort.

Les Panégyristes de Mahomet ne veulent pas qu'on mette sur son compte d'avoir avancé que l'âme des femmes est mortelle, & de les avoir exclus de son paradis. *Est-il probable*, disent-ils, *qu'un homme si galant ait été si peu obligeant pour un sexe dont il étoit idolâtre ?* On se tromperoit fort, dit notre Auteur, si l'on croyoit la galanterie Turque, ou Arabe, montée sur le même ton de la galanterie Française. Quand on

fera réflexion que Mahomet , cet homme si éloquent sur ce qui doit faire la félicité des hommes dans l'autre vie , ne dit pas un mot du bonheur dont les femmes doivent y jouir , on sera tenté de croire qu'il les a comptées pour rien dans son système de Religion , ou qu'il les a regardées comme quelque chose de fort inutile pour l'autre vie.

On parle dans le troisième Livre des mœurs & des usages des Turcs , de leurs bonnes qualités , de leurs défauts , de leur habillement , de leur humeur , de leur peu de goût pour les sciences , de leur peu d'émulation pour les arts.

Les Turcs , selon Mr. Guer , ont en général les inclinations bonnes : Il fait un détail de leurs vertus , qui nous en donneroit une grande idée , s'il n'ajoutoit qu'ils n'en pratiquent pas une envers les Nations d'une Religion différente de la leur. La mauvaise foi , la fourberie , la dissimulation , tout leur est permis quand il est mis en œuvre contre ceux qui ne croient pas en leur Prophète. Ils pensent même que la mort d'un Chrétien , d'un Juif ou d'un Persan , est pour le meurtrier une bonne œuvre , capable de contrebalancer une partie de ses mauvaises actions.

L'ingratitude des Turcs va de pair avec leur mauvaise foi. Un Marchand Vénitien avoit fait présent à un Turc de ses amis d'une curiosité de son Pays : le Turc revint l'année suivante lui demander un nouveau présent , & ne trouvant pas le Vénitien d'humeur à le satisfaire , pourquoi voulez-vous m'en frustrer aujourd'hui , lui dit le Turc ? « Ne suis je pas aussi honnête homme à présent , que je l'étois l'année dernière ? Quel crime ai-je commis qui me rende indigne de

» votre libéralité? » Des reproches il passa aux menaces, il cita le Vénitien devant le *Cadi*, qui le condamna à faire chaque année au Turc le même présent qu'il lui avoit fait l'année précédente. C'est ainsi que cette nation ingrate se venge des services qu'on lui rend.

Les bornes d'un Extrait ne nous permettent pas de faire un long détail des mauvaises qualités des Turcs, dont Mr. Guet rapporte plusieurs exemples. Leur cruauté à l'égard des Chrétiens est extrême, & leur avarice insatiable: ils sont le Peuple de l'univers le plus superstitieux. Ils joignent à tant de vices les plus infâmes débauches. *Loin de rougir*, dit Mr. Guet, *du crime que la nature déteste, ils en font le sujet ordinaire de leurs chansons, & comme les Grecs, ils déguisent leurs abominations sous le nom spécieux d'amour Platonique.* Si le libertinage est excessif en Turquie, il faut avouer qu'il n'a nulle part des suites plus funestes. Les plus horribles maladies le suivent de près, & seroient bien capables de rendre sages les plus débauchés, si leur brutalité laissoit quelque jour à la raison.

Les plus libertins de tous sont les *Emirs* qui descendent de *Mahomet* par *Fatime*: Ils sont aussi les plus cruels ennemis du nom Chrétien. On remarque que ces *Emirs* ont des talens & du mérite jusqu'à l'âge de quarante ans, mais que parvenus à cet âge, ils deviennent stupides. Les Turcs ne manquent pas d'attribuer à la sainteté de leur origine un phénomène, qu'il seroit plus naturel d'attribuer à leur incontinence, dont l'effet ordinaire est de ruiner les forces du corps, & d'éteindre les lumières de l'esprit.

L'humeur des Turcs est pour l'ordinaire sévère & mélancolique, Elle est d'ailleurs incompatible

patible avec la paix. L'Etat souffriroit du caractère inquiet & chagrin de ce peuple, si la guerre que la loi lui ordonne contre les Nations qui ne croient point à l'Alcoran, ne l'occupoit au-dehors.

On ne connoît guères en Turquie les douceurs de la société. Chaque famille forme une petite cité séparée, & *il y en a telle*, dit Mr. Guer, *où de pere en fils personne n'a jamais vu depuis la fondation de la Monarchie.* Mais si le peu de commerce que les Turcs ont entre-eux, leur fait ignorer les charmes d'une conversation animée, & bannit de leurs maisons la joye que la diversité des esprits met dans nos cercles, ils en tirent en revanche l'avantage ineffimable d'ignorer l'art funeste de médire avec esprit, & de se communiquer leurs mécontentemens : les querelles, les duels, les haines qui naissent souvent chez nous d'un trait piquant, ou d'un mot échapé dans une conversation vive & enjoiée, sont rates chez les Turcs; quand on se met à l'abri de si grands maux, en se privant de la douceur des entretiens, achepre-t-on trop cher un bien si précieux?

Le peu de progrès que les Sciences & les Arts ont fait chez les Turcs, a produit leur peu de goût pour ce qui charme les Nations policées. Les chef-d'œuvres de la Peinture & de la Sculpture, ce que *les Raphaëls, les Rubens, les Girardons, les Bernins, les Bouchardons* ont de plus frappant & de plus exquis, piqueroit à peine les plus spirituels d'entre les Turcs. Quoiqu'ils occupent le beau Pays de la Grèce, qu'un Ancien appelloit la Patrie des beaux Arts, ils n'ont hérité des Grecs que la mollesse & l'indolence. Les plus beaux monumens de l'Antiquité, les plus belles

belles statues, les tableaux les plus exquis, les médailles les plus recherchées exciteroient peu leur curiosité. Un miroir, un évantail, un colifichet les enchantent, ils achètent ces bagatelles au poids de l'or, & ils ne donneroient pas un sequin pour un tableau de *Raphaël*. Ils n'ont de goût que pour les arts qui ont quelque rapport aux douceurs de la vie. Ils sont passionnés pour les instrumens & pour la danse. Quoiqu'ils aient quelques inclinations nobles, que plusieurs d'entre eux aiment le Manège & les Armes; à parler en général, ce Peuple voluptueux n'est gueres sensible aux qualités spirituelles, & aux talens du génie: il se borne à ce qui concerne les délices de la vie, & à ce qui étend la sphere de ses plaisirs.

Ce n'est pas au reste que les Turcs manquent de génie: l'acier qui se fabrique à *Damas*, marque une dextérité dont ils pourroient tirer parti.

Leur commerce avec les Chrétiens les a un peu dégrossis, & le voisinage des Arabes leur a communiqué du goût pour l'Astronomie, la Géométrie & la Médecine. Il y a même en Turquie plusieurs Académies où l'on enseigne publiquement ces sciences: mais ce qui en retarde le plus le progrès, c'est leur indolence extrême, & l'aversion naturelle qu'ils ont pour tout ce qui s'appelle ouvrage des mains. Ils ignorent, par exemple, absolument les arts les plus utiles à la conservation de la vie, comme la Chirurgie & l'Anatomie, dont ils n'ont qu'une foible teinture, & il est étonnant que l'amour du plaisir qui les rend si industrieux à découvrir tout ce qui peut contribuer aux agrémens de la vie, leur laisse négliger un art si utile à sa conservation.

Il seroit inutile de crayonner ici l'habillement des Turcs. Les Ambassadeurs de la Porte ont in-

struit

struit suffisamment les François sur cet article. Leur *Caffetan*, ou *Sourane*, se boutonne & se lie avec une écharpe de taffetas dé couleur; autrefois le drap le plus simple, la bûte même & les peaux de mouton faisoient tout l'ornement des Turcs. Ils employent aujourd'hui les plus beaux draps de France, d'Angleterre & de Hollande: ils les doublent de peaux de martres, d'hermines, de loups-cerviers & de gorges de renards. Il y a bien de l'apparence que le commerce qu'ils ont avec les Etrangers a introduit chez eux le luxe des habits. Ce qu'il y a de louable dans cette imitation, c'est qu'ils n'ont point pris de nous la fureur des modes. Une façon nouvelle de s'habiller ne les tente point de quitter leurs modes antiques, dans lesquelles ils trouvent avec raison de la bonne grace & de la majesté. C'est le privilège de plus d'une nation d'aimer le ridicule à titre de nouveauté.

La coëffure des Turcs est un bonnet rond de drap ou de velours, entouré d'un ruban de toile ou de soye à plusieurs plis. L'arrangement, la grosseur, la figure du *Turban*, fait la distinction des conditions. Ils se rasent toute la tête à la réserve d'une petite touffe de cheveux qu'ils laissent au sommet. Ils croyent que Mahomet les prendra par là pour les porter en Paradis.

Il n'en est pas ainsi de la barbe: ils la nourrissent avec soin. La nature ne peut traiter plus rigoureusement un Turc qu'en lui refusant une belle barbe. *En un mot*, dit Mr. Guer, *la barbe est l'ornement de ces Peuples, comme les feuilles sont l'ornement des arbres, & le crin celui du cheval.*

L'Auteur fait un long détail de la nourriture des Turcs, & de la manière dont ils prennent leurs repas. S'il est bon connoisseur, & si nous

en croyons les relations du Levant , leurs sauces & leurs ragouts ne sont ni si fins ni si délicats que les nôtres. On descend ici dans une quantité de menus détails qui ne sont pas du ressort de l'Histoire. Les Turcs ont pour boissons le vin , & différentes liqueurs , entre lesquelles sont l'Oxirat & l'Hydromel. L'Eau de vie est pour eux une boisson délicieuse. Le Caffé qui leur a été long-temps défendu leur est permis aujourd'hui. Il y a même des Caffés publics à Constantinople. Le grand Visir *Kuproli* les abolit dans cette Capitale , parce qu'il s'aperçut qu'i's étoient le rendez-vous des mécontents & des brouillons. Ils sont aujourd'hui rétablis. Les Turcs n'en abusent point. Le Tabac n'a pas moins essuyé de contradictions que le Caffé. Les Casuistes Musulmans rigides ne peuvent souffrir le Tabac. Leur scrupule est fondé sur une Prophétie prétendue de *Mahomet* , qui désigne faux Prophètes ceux qui l'introduiront en Turquie. Cependant en dépit de la Prophétie, la voix générale a décidé pour cette plante , comme pour le Caffé.

Ce que l'on rapporte des femmes Turques , de leurs mariages , & de leurs funérailles , ne picque pas beaucoup la curiosité du Lecteur. L'article de leurs longues lamentations pourroit être retranché. Il auroit moins coûté d'être court en cette occasion. *M. de S. Evremont* dit agréablement , qu'on n'auroit pas manqué de corriger par des régiemens de Police , les douleurs monstrueuses de ces veuves désolées , si les exemples en étoient moins rares , & qu'on en craignît les conséquences.

Les Turcs ont trois sortes de femmes ; ils épousent les premières , ils louent les deuxièmes , & ils achètent les troisièmes ; elles sont , comme

tout

tout le monde fait, la plupart étrangères : mais de quelque pays qu'elles soient, elles sont condamnées à une captivité éternelle. Si quelquefois on leur permet de sortir, ce n'est qu'avec bien des précautions : elles ne paroissent que voilées & bien accompagnées. La plupart de ces femmes, surtout les Circassiennes, sont fort belles, mais il manque à leur beauté une qualité essentielle : c'est la sagesse. Peut-être est-ce avec raison qu'on attribue leur humeur libertine, à la captivité cruelle où les retiennent leurs maris ? Mais la cause principale de leurs desordres est sans doute l'opinion ridicule qu'on leur inspire en Turquie, que les femmes n'ont point d'ame, & que par conséquent elles n'ont rien à craindre ni à espérer pour l'autre vie.

II. *Dissertation sur l'éducation.* par le Sr. Buy de Mornas, Brochure de 28. pages.

Ce petit ouvrage est assez bien écrit, & contient des choses raisonnables ; elles le sont même d'autant plus qu'il y entre moins de nouveauté. On répète ici ce qui a été dit dans tous les tems & dans toutes les langues, que les Parens doivent s'appliquer extrêmement à l'éducation de leurs enfans ; qu'ils ne peuvent choisir avec trop de soin les Précepteurs & les Gouverneurs ; qu'il seroit bien essentiel de témoigner de la considération & de la confiance à ces maîtres ; que ceux-ci de leur côté ont une multitude d'obligations à remplir ; que la vraie méthode est d'inspirer le goût de l'étude aux enfans ; qu'il faudroit leur faire prendre les exercices de l'éducation comme des amusemens ; que les voyes de contrainte sont beaucoup moins sûres &c. Mr. Buy de Mornas raisonne ensuite sur l'ordre dans lequel il conviendroit d'enseigner les sciences. Il croit que la lan-  
gue

gue maternelle devoit occuper les premières années ; qu'il seroit bon d'y joindre les élémens de l'Histoire & de la Géographie ; qu'on pourroit passer ensuite à l'étude des langues mortes, en insistant beaucoup plus sur l'explication que sur les thèmes. Il donne des vûes pour ajuster tout cela aux exercices de Collège. Car cet Auteur ne vient point détruire, comme quelques autres, les maisons publiques d'étude ; il ne prétend que perfectionner les pratiques anciennes. Nous souhaiterions que dans une seconde édition, il ajoutât deux articles à sa Dissertation, l'un pour montrer la décadence de l'éducation depuis qu'on multiplie les nouvelles méthodes, l'autre pour faire voir combien l'éducation, connuë & mise en œuvre dans les deux derniers siècles, l'emportoit sur celle d'aujourd'hui.

Ces deux points se trouveroient aisément par quelques détails historiques ; & l'induction pourroit s'étendre à tout, à la Religion, aux bonnes mœurs, aux sciences profondes, aux belles Lettres, aux arts d'exercice, à l'amour du vrai, du beau & du solide.

III. *Les Elemens du Barreau, ou, Abregé des matieres principales & les plus ordinaires du Palais, selon les Loix Civiles, les Ordonnances & la Coutume de Bar-le Duc ; avec la forme de procéder au Civil en Justice dans le Barrois ;* par Mt. de Maillet, Maître des Comptes du Barrois, imprimé chez François Midon à Nancy 1746. Cet Ouvrage est un petit in 4°. de 316. pages sans la Préface ni la Table des matieres.

La Coûtume du Barrois est écrite depuis près de deux siècles. Lange, Guret & d'autres y ont donné le stile & la forme de procéder au Palais. Mais les Préceptes de Justinien & de ses Pré-  
décesseurs

décèsseurs ont paru à Mr. de Mailler, trop étendus pour qu'il fut aisé d'en rappeler à chaque occasion les différentes dispositions, ou de les trouver en leur lieu, sans s'abandonner à de longues recherches, & consumer en ce seul genre d'étude un tems roujours trop précieux, & qu'il seroit souvent important qu'on employât à d'autres découvertes.

« Toutes ces parties de nôtre Jurisprudence,  
» dit-il, sont répanduës dans des corps divers ;  
» ensorte que pour les concilier, nous somé  
» mes obligés de recourir à des ouvrages sépa-  
» rés, ce qui cause presqu'inévitablement de la  
» confusion dans nos idées, & nous empêche de  
» les fixer à propos.

» La forme moderne, continuë Mr. de Mailler,  
» n'est pas en rout la même que l'ancienne ; &  
» d'ailleurs la situation du Barrois lui prescrit en  
» bien des choses, un stile particulier & purement  
» local ; ainsi j'ai crû qu'en réduisant le Droit Ro-  
» main aux simples principes sur les matières  
» principales & plus ordinaires du Palais, telles  
» que sont les Conventions en général, les Ventés,  
» les Echanges, les Louïages & autres Baux,  
» les Successions, les Testamens, les Dona-  
» tions qui ont leur titre particulier dans le corps  
» de l'ouvrage, les Servitudes, les Préscriptions  
» & les Tutelles ; je me serois heureusement  
» occupé, si je parvenois à les réunir, & allier  
» sous un seul & même point de vûë, aux  
» Constitutions de nos Maîtres, à nos Loix  
» Municipales & à nos Usages.

On trouve au commencement de l'ouvrage une idée des Loix, des Regles de droit en général, de l'érat des personnes, & de la distinction des choses. Cet Ouvrage est un essai de l'Auteur.

IV. Le Pere Denis Malherbe, Religieux Bénédictin de Stavelot, vient de mettre au jour un nouvel Ouvrage de 122. pag. in fol., qu'il dédie au Cardinal Evêque & Prince de Liège, & qu'il intitule *Secundum Auctarium Additionale in Triumphum sancti Remacli de Imperiali Coenobio Malmundariensi, in completas dicti triumphii vindicias, & adequatam ejusdem apologiam. Cùm in complementum voti ab eo S. Remacli facti, iùm etiam ut Junioribus sui in Stabulis sequacibus, jurium Sanctuarii Stabulensis notionem methodicam, facilem & expeditam post se relinquat.* Nous avons fait mention au mois de Juin de l'année dernière, du *primus* & du *secundus sancti Remacli de Monasterio Malmundariensi Triumphus*, par lesquels Don Malherbe éclaircissoit le fait de la Primauté de Stavelot sur Malmedy, jugé & décidé à Rome. Ici c'est une conformation de l'œuvre. Ce sont des réponses solides à diverses objections qui ont été faites sur le contenu des deux premiers Imprimés, & qui, comme ces deux ouvrages, feront à jamais beaucoup d'honneur à l'étude, au soin, & au zèle de leur Auteur. Cette matière discutée ne peut être proprement rapportée dans un Journal qui a ses bornes. Elle mérite d'être lûe dans tous ses points, par ceux qu'elle intéresse.

V. Les *Bas* sont le mot de la dernière Enigme.

### E N I G M E.

**D**Es ris, des jeux je suis la source,  
 Je fais des malheureux la dernière ressource :  
 Un dévot attentif me conserve avec soin,  
 Et de sa jalousie il me rend le témoin.  
 C'est de moi que l'Amour emprunte ses délices ;  
 Je sers à la vertu, je me prodigue aux vices.

Souvent

des Princes &c. Octobre 1747. 243

Souvent j'échappe, on le sait bien,

L'on gémit de mon absence :

On me regarde comme rien,

Quand on jôit de ma présence.

Sexe inquiet retenez bien ces mots,

Trop de ménagement me met souvent en fuite ;

Et je suis bientôt détruite,

Quand d'un soin importun on trouble mon repos.

## ARTICLE II.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en  
ITALIE, depuis le mois dernier.

I. **G**enes. Ce n'est plus dans cet Etat, mais en Piémont & dans le Comté de Nice, où se passent à présent les faits qui méritent le plus d'attention en Italie. Car le Gouvernement n'est plus occupé que des moyens de garder la sûreté & la liberté du Pays, qu'il s'aplaudit d'avoir recouvrées. Il entreprend tout à cet effet, & rien ne l'arrête dans l'exécution, quelqu'immenses que soient les sommes que coutent les ouvrages considérables auxquels il fait travailler. Après avoir consulté là-dessus les Ingénieurs François qui sont dans Genes, ils lui ont fait connoître que les défenses du côté de Bisagno étoient très-foibles & peu en état de la garantir contre un assaut; que les autres ouvrages, quoique mieux entendus & plus forts, manquoient de la régularité nécessaire pour que les troupes qu'on y placeroit, fussent en état de se prêter la main; que d'ailleurs tous les ouvrages en général n'étoient point assez étendus pour la grandeur de la Place; qu'il ne suffisoit pas d'entourer la Ville, de Bastions, de demi-Lunes & d'autres morceaux de fortifications; qu'il falloit que le tout fût protégé

protégé & défendu par des Forts & par des ouvrages qui défendoient les approches de la Place, qu'il falloit aussi que toutes les hauteurs des environs de *Genes* fussent fortifiées, & que l'on y établit des Forts qui dominaient les débouchés des Vallées adjacentes. Ainsi, outre des retranchemens considérables & des redoutes que l'on a pratiqués tant sur la montagne des *Deux-Freres* que sur la hauteur de *Belvedere*, & outre une ligne tirée depuis la mer, au côté gauche de l'embouchure de la *Pofsevera* jusqu'à la Tenaille qui couvre les fortifications de cette Ville du côté de la riviere où l'attaque est la plus difficile, on a travaillé encore sur la colline de *Nôtre-Dame del Monte* à plusieurs ouvrages qui viennent d'être achevés. On a fortifié aussi la montagne du *Diamant*, on en a fait autant de celle de *Ratti*, sur laquelle on a construit un Fort dans les formes. De plus, on a retranché le poste de *sainte Tecla*, de même que la colline d'*Alvaro*, & l'on y a établi des Batteries qui balayent les plaines de *Bisagno*. Par là le Gouvernement compte d'être d'autant plus garanti pour l'avenir, que la hauteur du *Diamant*, située dans le terrain qui sépare les deux Vallées, les domine l'une & l'autre également, & met tout obstacle à une descente; que d'un autre côté la montagne de *Ratti* défend l'entrée des plaines de *Bisagno* & l'accès du côté de la mer; & qu'enfin *Nôtre-Dame del Monte* est regardée comme un poste tellement propre à tenir un ennemi en respect, que celui qui voudroit former le siège de *Genes*, auroit toute difficulté à s'en approcher, s'il ne s'étoit auparavant rendu maître de ce poste, qui n'est point assez proche de la Ville pour en dominer les Fortifications, & duquel on a fait une Forteresse en forme.

II. Telle est donc le but que s'est proposé le Gouvernement dans les nouveaux ouvrages dont il a fait fortifier les avenues de *Genes*. Comme il paroît aussi déterminé à faire usage de ses forces pour se mettre en possession de ce qu'il a perdu, il destine un corps de troupes pour *Savone*, afin d'en former le siège; mais on n'avoit encore rien entrepris contre cette Place le 15. Août, quoique le restant d'un convoi que l'on attendoit de *Monaco*, fut entré dès la nuit du 11. au 12. du même mois dans le Port de *Genes*, ayant à bord 1400. hommes de troupes Françaises & Espagnoles. C'étoient des Bâtimens qui ayant été ferrés de près par deux Chebecques Angloises, s'étoient séparés d'autres déjà arrivés, & qui s'étoient retirés sur la côte de *Corse*. Par ce renfort on comptoit sur la fin d'Août dans *Genes* environ seize mille hommes de troupes réglées, sans Espagnoles, Françaises que de la République. Mais *Savone* est abondamment pourvû de munitions de guerre & de bouche, & a une garnison propre à bien se défendre. Le Roi de Sardaigne n'a rien négligé quant à cet objet.

III. C'est le Duc de Richelieu & non le Marquis de Bissy qui remplace le feu Duc de Boufflers dans le commandement des troupes que le Roi de France donne comme auxiliaires à la République. Il est arrivé à *Genes* depuis quelques jours, & l'on compte qu'il ne changera rien à ce que son Prédecesseur avoit établi, le Gouvernement s'en louant beaucoup. Aussi pour faire connoître combien il est reconnoissant des soins que le Duc de Boufflers s'est donnés pour la défense publique, a aggregé dans l'Ordre de la Noblesse de l'Etat, le fils de ce Général, en

R. érendant

étendant cette distinction jusqu'à tous les descendants mâles en ligne directe.

IV. Plusieurs familles Nobles & Patriciennes ; qui avoient quitté *Genes*, lorsqu'elles crurent l'Etat sur le point de sa ruine, y sont revenus, y ayant eu une publication là-dessus. Mais d'autres familles qui ont laissé écouler le terme prescrit pour leur retour, sont condamnées à une amende de quatre mille écus d'or, qu'on leve sur les biens & effets qui peuvent leur appartenir dans l'Etat. Mais on ne peut pas dire que les familles revenus aient été reçus à leur retour autrement qu'avec assez d'indifférence.

On a présentement entre les mains un Journal de 29. pages d'impression grand in *quarto*, de ce qui s'est passé à *Genes* & dans son territoire depuis le 11. Avril de cette année jusqu'au 23. Juillet suivant, c'est-à-dire, depuis l'entrée que l'Armée Impériale & Piémontoise a faite dans les vallées de *Polsavera* & de *Bisagno* jusqu'à la retraite des mêmes vallées. Ce Journal circonstancie les événemens arrivés, & n'oublie rien de la valeur que les Genoïis y ont montrée. Il a à la tête un avertissement, qui finit par diverses observations nécessaires pour ceux qui lisent les relations de l'Etat de *Genes*.

*Corse*. Il est certain que le Colonel Rivarola est rentré dans la *Bastie* avec un gros parti de mécontents. On l'a annoncé le mois passé. Mais le Marquis de Mari, Commissaire Général de la République, y demeure maître de la *Terra-Nova* qui est la partie la plus forte de cette Capitale. Il en conserve aussi la Citadelle, ce qui le rend maître du Port que cette Citadelle domine ; & ayant reçu un renfort en hommes qui lui a été envoyé de *Genes*, il a fait canonner l'autre partie

de

*des Princes &c.* Octobre 1747. 247  
de la Bastie nommée *Terra-Vecchia*, dans laquelle le Colonel Rivarola a trouvé le moyen de s'introduire.

N A P L E S.

I. **D**Epuis la retraite des Impériaux & Piémontois de l'Etat de *Genes*, divers Couriers en sont arrivés au Marquis de l'Hôpital, Ambassadeur de France, dont les dépêches ayant routes pour objet d'accélérer la marche du corps de troupes Espagnoles resté dans ce Royaume, & que le Roi s'est engagé d'y joindre ; le Marquis de Fogliani, premier Ministre, lui a fait entendre, qu'il y avoit déjà plusieurs mois que ces troupes étoient prêtes à marcher ; qu'on leur avoit fait prendre des quartiers de cantonnement près du *Pas de St. Germain*, afin qu'elles pussent se mettre en mouvement dès qu'on le jugeroit nécessaire ; que la chose ne dépendoit plus que de la réquisition du Marquis de la Mina, qui étoit chargé des ordres du Roi d'Espagne sur ce sujet, & instruit de ses intentions ; que l'on avoit même déjà eu soin de demander au Pape, le passage par l'Etat Ecclésiastique pour ce corps de troupes, & que Sa Sainteté l'ayant accordé, les ordres avoient été donnés pour le régleme des étapes jusqu'à la frontiere de *Genes*. Mais non-obstant cette déclaration, on fait qu'il n'est proprement question que du départ des troupes d'Espagne, qui sont depuis quelque-tems dans le Royaume, & lesquelles forment un corps d'environ dix mille hommes : car quant à la marche de celles du Roi, il est comme décidé qu'elles ne doivent faire de mouvement qu'après que l'Armée de l'Infant Don Philippe sera rentrée en *Lombardie*. Or ce progrès

est éloigné. Ce qui fe paffe en *Piémont* le conf-  
fate.

II. On témoigne présentement à *Naples* affez  
d'indifférence fur la rupture de la paix qui étoit  
établie entre ce Royaume & les Régences  
de *Tripoli* & de *Tunis*, & que nous avons an-  
noncée le mois passé. « Le motif, dit-on, allé-  
gué par ces Régences, que l'on permettoit à  
d'autres Etats d'*Italie* de naviger à la faveur  
du pavillon du Roi, n'est qu'un prétexte  
dont elles se font servies pour céler le véri-  
table sujet de la rupture, favoir, le refus  
que l'on a fait de satisfaire leur insatiable avi-  
dité, qui étoit telle, que pour peu que cette  
paix eût encore durée, elle auroit été ruineuse  
pour ce Royaume, vû le peu d'utilité que  
l'on retiroit de l'espece de bonne intelligence  
avec ces Barbares : car on a calculé que pour  
les présens qu'il falloit leur donner, & qui  
montoient à une somme considérable par an,  
le Roi pouvoit entretenir aisément trois Gal-  
liottes armées, à protéger la navigation des  
Sujets de Sa Majesté. »

Ces Galliottes ont été remises en état d'abord  
après la nouvelle de la rupture avec les Tunisiens  
& les Tripoliens. On les a ensuite remises en  
mer, & elles donnent la chasse à ces Corsaires,  
dont une Galliotte des premiers a déjà été prise  
au commencement d'Août. Il y avoit sur cette  
Galliotte de *Tunis* 42. Turcs qui ont été faits  
esclaves. « L'événement fait voir ainsi, conti-  
nuë-t-on, qu'il est préférable à la Cour des  
deux Siciles, d'être en guerre avec les Répu-  
bliques Barbaresques, plutôt que d'être liée  
à leur égard par des Conventions aussi dif-  
pendieuses que celles qui viennent d'être rom-  
pues. »

» puës. Aussi est-il bien résolu de ne jamais re-  
» nouvellér de paix avec ces Pirates. »

III. Le Prince dont la Reine est accouchée en dernier lieu, & qu'on appelle le Duc de Calabre, vient d'être déclaré par le Roi d'Espagne, Infant d'Espagne, avec une pension de 400. mille piaftres par an. Un Courier de *Madrid* a apporté cette nouvelle, avec celle que le Roi Catholique a chargé pour une troisième fois ses Ministres dans les Cours étrangères, d'y desavoier des bruits d'une paix particulière avec les Cours de *Vienne* & de *Londres*, qui ne sont nullement fondés, d'autant que Sa Maj. Cath. a déclaré vouloir demeurer aussi fidèle à ses engagemens, que les autres Puissances témoignent être fidèles à ceux qui les lient de leur côté. C'est d'ailleurs presque l'unique nouvelle que la Cour de *Madrid* présente ce mois-ci à l'étranger. Celle de *Lisbonne* nous donne avis que le Roi de Portugal est dangereusement malade.

#### T O S C A N E.

I. **L**E Gouvernement prend ses mesures sur une déclaration faite à l'Auditeur du Port de *Livourne*, par le Consul qui réside dans la Ville de ce nom de la part du Roi de la Grande-Bretagne. Cette déclaration est, que vû  
» les circonstances présentes, il avoit été en-  
» joint à tous les Capitaines des Vaisseaux de  
» guerre Anglois, qui croisent dans la mer Mé-  
» diterranée, de prendre, brûler & couler à  
» fonds tous les Bâtimens qu'ils rencontreroient  
» étant chargés ou destinés pour les Ports de  
» *France*, ou l'Etat de *Genes*. » En attendant  
que les mesures dont il est question, soient entié-

riement prises, le Conseil de Régence, pour éviter toutes discussions avec la Cour de *Londres*, a défendu aux Tribunaux de *Livourne* d'y recevoir aucun acte contre les Anglois, relativement aux prises faites sur mer. La neutralité du Port de *Livourne* ne continuera pas moins d'être observée sur le même pied qu'elle l'a été jusqu'à présent. En conséquence il en est parti le 12. Août un convoi de près de cent Bâtimens chargés de toutes sortes de denrées & de provisions destinées pour *Genes*, & sous l'escorte de deux Galeres & de quelques Galliottes armées, que la République avoit envoyées pour les y conduire, & qui y sont arrivées, excepté dix-huit Bâtimens chargés de bois à brûler & de charbon, lesquels sont tombés entre les mains des Anglois. Deux Vaisseaux de guerre de ces derniers & plusieurs Felouques armées croisoient à la hauteur du Port de *Livourne*, lors du départ des Bâtimens destinés pour *Genes* afin de les intercepter. Mais ils leur ont échappé en profitant d'un vent qui venoit de s'élever, & à la faveur duquel tout le convoi est sorti à la fois du Port.

II. Les denrées & marchandises du Grand Duché qui passeront dans les Etats de l'Impératrice-Reine de Hongrie & de Bohême, y seront désormais considérées, par rapport aux gabelles, sur le même pied que le sont celles des Etats de cette Souveraine, qui a donné son consentement à cet arrangement. Comme il y a aussi un projet pour établir un commerce réglé entre la *Toscane* & l'*Allemagne*, on ne doute point que les marchandises venant des Etats d'Autriche ne soient regardées aussi en *Toscane* sur le même pied que ci dessus.

*PIEMONT,*

## P I E M O N T.

LE corps de troupes Impériales qui s'étoit posté en dernier lieu vers la *Bochetta*, s'étant rendu à l'Armée destinée à joindre les troupes Piémontoises, le Général Broune, qui commande cette Armée, en fit le 30. Juillet la revûe, & trouva en fort bon état, tous les Bataillons dont elle est composée. Il y en avoit pour lors quatorze joints au corps de Piémontois du Baron de Leutrum, & commandés par le Général Novati. Quatre autres étoient restés au Col de l'*Affiette* avec celui dont le Comte de Briguerasque avoit le commandement; & le Général Luchesi commandoit la Cavalerie Autrichienne composée de six Régimens dont trois de Hussars. Le Baron de Leutrum a fait depuis descendre dans la vallée de *Maro*, les troupes qu'il a sous ses ordres, & les a employées avec beaucoup de succès à réduire les habitans des districts de *Castellaro* & de *Legueglia*. Ces derniers qui avoient pris le parti des François & des Espagnols, s'étoient rassemblés au nombre de plus de deux mille, & avoient pris les armes, dans le dessein de s'opposer aux troupes du Roi. Celles de France & d'Espagne n'ayant pû, depuis qu'elles se sont rapprochées du *Var*, soutenir efficacement ces gens, ou leur prêter secours, le Général Leutrum les a attaqués avec vigueur, dans quelques Villages & sur des hauteurs où ils se croyoient inaccessibles. D'abord ils y ont fait beaucoup de résistance, jusques-là même qu'un Détachement Piémontois, qui forma la première attaque, fut obligé de se retirer avec perte & avec un grand nombre de blessés. Mais les habitans des

deux districts n'ont pas long-tems profité de leur avantage. Ils ont succombé à de nouvelles attaques, une partie a été faite prisonniere de guerre, & le reste mis en fuite. On a de suite saccagé & brulé leurs habitations pour intimider par cet exemple, ceux qui auroient pû les imiter dans leur mutinerie. D'un autre côté quatre Compagnies de Grenadiers Piémontois ayant débouché par le petit *St. Bernard*, sont entrés dans la *Tarantaise*, & se sont avancés jusqu'à *St. Maurice*, où elles ont trouvé deux Compagnies Espagnoles du Régiment de Burgos, que le Comte de Sade, qui commande pour le Roi d'Espagne en *Savoie*, y avoit envoyées pour demander le payement des taxes. Ces quatre Compagnies ayant enveloppé les deux d'Espagnols, ont réussi, après quelque résistance, à les faire l'une & l'autre prisonnières, ce qui a porté le Comte de Sade à ordonner que l'on renforçât tous les postes de la frontière, tant pour les mettre à couvert de surprise, que pour faire observer des défenses qu'il avoit faites de sortir des bêtes à corne de la *Savoie*. Ce sont là les premières opérations dans le *Piémont*, depuis le retour des troupes qui ont été dans l'Etat de *Genes*. Lorsqu'elles la firent, l'Infant Don Philippe & le Duc de Modene étoient à *Nice*, accompagnés du Marquis de la Mina, Commandant des troupes Espagnoles, & autres Généraux, attendant le retour d'un Courier dépêché à *Madrid*, afin d'informer le Roi d'Espagne, que pour être en état de réparer le disadvantage qu'avoit souffert le 19. Juillet près d'*Exiles*, le corps de troupes Françaises du feu Chevalier de Belleisle, il étoit nécessaire de recevoir un nouveau renfort de quelques Bataillons; d'autant que ce corps, présentement commandé par le Marquis de Mirepoix, ayant quitté des

quartiers

quartiers de cantonnement qu'il étoit allé prendre à l'autre côté de la *Durance*, étoit revenu sur la gauche de cette rivière, où il occupoit un camp retranché près du Pas de *Cervieres*, dont on fait occuper les hauteurs, de même que celles qui sont au débouché du Col de *Sesfrieres*. Or le Courier revenu de *Madrid*, a apporté l'ordre au Marquis de la Mina, d'agir en toutes choses de concert avec le Maréchal de Belleisle, & de pousser les opérations avec le plus de vivacité qu'il seroit possible. Du reste, quoiqu'on n'apprenne pas que ces deux Généraux aient fait faire de grands mouvemens à leurs troupes, dont le gros est toujours sur le *Var*, on s'attend néanmoins à des événemens importants, parce que l'Armée Autrichienne & Piémontoise a eu ordre de marcher de *Coni* sur *Demont*.

Le Roi qui a ordonné cette marche, s'étoit rendu le 22. de *Turin* à *Coni*, accompagné du Prince de Caignan, du Prince de Bade, du Comte de la Roche, du Comte de Briguerasque, & du Comte de la Trinité. Sa Maj. avoit fait rassembler l'Armée dans les environs, & établi d'abord son quartier à *Coni*. Le lendemain de son arrivée, elle y tint un Conseil auquel assisterent le Général Broune, ainsi que les autres Généraux Impériaux & Piémontois. On a délibéré sur le projet de faire une invasion dans le *Dauphiné*, & la chose n'a paru difficile que par rapport aux subsistances, dont les troupes pourroient manquer dans cette Province, en ce que les François & les Espagnols ne manqueroient pas d'enlever celles qui s'y trouvent; de sorte que pour y former des magasins suffisans, il faudroit y voiturer à grands frais les vivres & les provisions nécessaires. On a cependant trouvé que cette difficulté,

ficulté, quoique grande, n'étoit point infurmontable. Ainsi on a travaillé depuis à l'aplanir. On voit l'ordre de bataille de l'Armée combinée Impériale & Piémontoise, suivant lequel elle est composée de 58. Bataillons Autrichiens & de 28. Bataillons Piémontois.

Outre ce que les François ont de monde dans le Comté de Nice, ils tiennent divers Bataillons dans le Dauphiné, dont quelques-uns sont à Briançon, & d'autres à Guillestre, & à Tournon. La Cavalerie est du côté d'Ambrun.

### A R T I C L E III.

*Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en ALLEMAGNE, depuis le mois dernier.*

I. **V**ienne. La Porte Ottomane continué à donner des preuves convaincantes de son desir à vivre en bonne intelligence avec cette Cour, & Mr. de Penckler, Ministre de Leurs Majestés Impériales à Constantinople, ne laisse nul doute sur les bonnes intentions du Grand Seigneur quant à cet objet, dans les diverses dépêches, dont les Couriers qu'il expédie ici, sont chargés, l'Empereur avoit dessein d'envoyer une Ambassade solemnelle à sa Hauteffe, pour lui notifier son avènement au Trône Impérial, & lui porter de magnifiques présens. Mais on a considéré depuis, que Mr. de Penckler étant agréable à la Cour de Constantinople, il pourroit être chargé de la commission de remettre les présens que l'Empereur, en témoignage de son amitié, enverra au Sultan; & c'est à quoi Sa Maj. Imp. vient de se déterminer. Ces présens seront précédés à Constantinople de l'arrivée du Baron  
de

de Hoche pied, nommé Ambassadeur des Etats Généraux des Provinces-Unies des Pays-Bas à la Porte, & qui étant arrivé le 6. Août à Vienne, en est parti le 19. Septembre pour continuer son voyage de *Turquie*, après avoir été plusieurs fois en conférence avec le Comte d'Uhlefeld, touchant les démarches à faire communicativement auprès de la Cour Ottomane, pour y seconder les intérêts de l'Impératrice-Reine & de ses Alliés. Ce Ministre arrivé sur la frontière de *Turquie*, y a été reçu magnifiquement, ensuite des ordres du Grand Seigneur qui le fait défrayer jusqu'à son arrivée à *Constantinople*. Nulle crainte ne liant ainsi l'Impératrice à tenir des troupes en *Hongrie*, on en retire successivement ce qui n'y est pas jugé d'une nécessité absoluë, pour l'envoyer en *Italie*, outre ce que continuë d'y lever dans les diverses Provinces, le Prince de Saxe Hildbourghausen, qui vient de faire mettre de nouveau quatre mille hommes en marche de la *Croatie*, pour prendre la même route, sous les ordres du Colonel de Kengyel.

Depuis ce que nous avons dit le mois passé avoir été déclaré au Comte de Canales, Envoyé Extraordinaire du Roi de Sardaigne, l'Impératrice-Reine lui a fait encore donner part, que les mesures étoient prises pour entretenir constamment en *Italie*, pendant la guerre, une Armée, dont le nombre de troupes demeurera fixé à 80. Bataillons & à 70. Escadrons.

II. Les nouvelles que la Cour reçoit de la belle défense de *Berg-op-Zoom*, lui font plaisir, & elle a ordonné que le Maréchal de Bathiawi eut à la seconder de son mieux. Celles qui lui viennent du *Piémont*, depuis l'action donnée près d'*Exiles*, ne lui sont pas moins agréables, en ce  
que

que le Roi de Sardaigne n'obmet aucun des moyens non-seulement pour rendre inutiles les efforts de l'Armée Espagnole & Française qui est dans le Comté de Nice, mais aussi pour tenter, conjointement avec les forces de l'Impératrice-Reine, une invasion dans le Dauphiné. La Cour n'a d'ailleurs rien fait appercevoir que de favorable dans la maniere dont elle a reçu le Comte de Schulenbourg à son arrivée sur les frontieres de l'Etat de Genes, où il a laissé l'Armée Impériale qu'il a commandée se retirant vers le Piémont. Aussi dans une audience particulière de l'Empereur & de l'Impératrice qu'il en eut le 13. Août à *Shônbrunn* où étoit pour lors la Cour, non seulement il rendit compte de bouche de toutes les circonstances de l'attaque de Genes, & des raisons qui ont obligé en dernier lieu d'en suspendre le siège; il remit aussi à Leurs Maj. Imp. un journal circonstancié de tout ce qui s'est passé à cette occasion, en faisant connoître en même-tems que s'il y avoit eu des incidens particuliers qui avoient retardé le succès des opérations, il n'en étoit point responsable, mais qu'on devoit l'attribuer à d'autres causes, & que c'étoit à ceux qui avoient été chargés du détail des vivres & du soin de faire transporter l'artillerie, à rendre compte pourquoi on n'y avoit pas apporté plus de diligence.

III. Une aussi vigoureuse résistance à l'ennemi que celle de *Berg-op-Zoom*, dont on fera mention en son lieu, fait espérer qu'elle contribuera à amener les choses au rétablissement de la paix. Et l'on n'attend à la Cour pour déferer la commission de Ministre Plénipotentiaire de l'Impératrice-Reine, dans ce salutaire ouvrage, que le tems où les affaires seront dans une situation à pouvoir

pouvoir se promettre plus de fruit d'un nouveau Congrès que n'en a eu celui qui s'est tenu à *Breda*. Le Comte Ferdinand de Harrach qui avoit assisté à ce dernier, ne paroît plus devoir être nommé pour le futur, comme on l'a déjà annoncé, ce Seigneur étant parti le 30. Août avec la Comtesse son épouse, pour l'*Italie*, chargé du Gouvernement provisionnel du *Milanez*. Le Comte Leopold de Daun est au contraire revenu à *Vienne des Pays Bas*. On assure qu'il sera nommé dans peu Grand-Maître de la Maison de l'Archiduc Joseph.

La Princesse épouse du Prince Constantin Catuzone, lequel est détenu pour le reste de ses jours prisonnier à *Neustadt*, à cause des correspondances suspectes qu'il avoit entretenues, partit le 29. Août avec ses enfans pour se retirer en *Russie* auprès de sa parenté, voyant qu'il n'y avoit plus rien à espérer quant à un changement, ou à une révocation de la sentence prononcée.

*Francofort-sur-le-Meyn*. Il y a grande aparence que l'importante affaire de l'Association des Cercles Antérieurs tend à sa fin. Ceux du *Haut & du Bas-Rhin*, & celui de *Franconie*, sont d'accord entre-eux, ainsi qu'avec le Cercle de *Souabe*, en tout ce qui concerne cet ouvrage. La Lettre suivante du Cercle du *Haut-Rhin* à celui de *Souabe*, le manifeste.

M E S S I E U R S ;

Nous avons reconnu amplement par la réponse pleine d'amitié, ainsi que par les pièces qui l'accompagnoient, que vous nous avez adressées en date du 13. Juin, l'intention où vous étiez de resserrer de plus en plus, selon la dixième Conclusion  
arrêtée

arrêtée dans l'Assemblée du Cercle de Souïabe, la confiance & la bonne intelligence qui régnerent entre les Cercles antérieurs, & en conséquence des principes qu'on a adoptés, & des résolutions qu'on a déjà formés, de renouveler l'association des Cercles, pour conserver la tranquillité de l'Empire, & celle des Cercles antérieurs en particulier, & pour atteindre le but de notre commun avantage, sans avoir au reste aucun dessein d'attaquer qui que ce soit, ni celui de prendre part à la guerre présente, on ne veut empiéter sur la Conclusion que l'Empire pourroit prendre, mais uniquement de se donner les secours réciproques contre ceux qui pourroient nous attaquer. Nous avons aussi reçu la réponse de S. E. M. le Comte de Cobenzel, Ministre Impérial, à la proposition faite par le loüable Cercle de Souïabe, & à la résolution qu'il avoit déjà arrêtée le 2. Avril de l'année dernière, & que vous nous avez communiquée avec confiance, & sur laquelle vous demandez que nous donnions notre avis le plutôt possible, & que nous vous expliquions notre sentiment sur la maniere qui y est proposée, d'embrasser les moyens les plus propres à maintenir le repos & la tranquillité, & la façon dont on doit se comporter, en attendant que l'Empire en ait autrement décidé.

Nous voyons avec les sentimens de la plus sensible reconnoissance, la confiance que vous nous avez témoignée, en nous communiquant les moyens que vous avez embrassés successivement. Nous ne balançons pas d'avouer que nous avons trouvé les principes que vous suiviez, ainsi que les conclusions que vous avez arrêtées, & qui servent à répandre le jour nécessaire sur cette affaire, choisis avec discernement, & très-propres à obtenir le but qu'on se propose. Comme on est maintenant con-

sensu de la part de tous les Cercles antérieurs, suivant nôtre Conclusion du 3. Fevrier de la présente année, de reconnoître l'existence de l'association, nous n'avons à présent aucun doute, qu'au premier Congrès, qu'on doit tenir ici à Francfort, pour la réassomption duquel nous réitérons encore par celle-ci nos instances, les diverses résolutions des Cercles étant toutes arrêtées dans le même esprit, on ne prene la décision finale de déterminer les mesures les plus capables de perpétuer le repos & la tranquillité, & de s'unir conjointement pour prêter les secours stipulés contre toute invasion ennemie, sans prétendre toutesfois offenser personne, ou s'immiscer dans la présente guerre. Nous avons lieu de nous flatter, que vous ne ferez aucune difficulté de renvoyer, sans aucun délai, vos Ministres à l'Assemblée générale des Cercles antérieurs, selon le zèle que vous avez toujours témoigné pour le bien de la Patrie, & en conséquence de la loüable résolution que nous avons déjà prise. Vous devez être d'autant plus portés à exécuter ce dessein, que vous acheverez par là de rétablir entièrement l'harmonie entre tous les Membres du Cercle, que nous nous sommes au reste toujours efforcés d'entretenir, & que nous tâcherons de perpétuer par tous les moyens qui dépendront de nous. Nous sommes &c. Francfort, le 7. Septembre 1747.

La grande affaire du Mecklembourg, qui fait tant de bruit dans l'Empire depuis environ trente ans, est poussée avec tant de chaleur par le Duc Régnant, qu'on pense que la Diète de Ratisbonne la prendra en rapport sans plus de délai, pour la discuter, & la terminer ensuite définitivement avec le consentement Impérial.

Il a passé dans le cours du mois de Mai sur  
le

le *Myn* devant *Francfort*, divers Régimens de troupes levées dans l'Empire pour le service des États Généraux, & qui se rendent dans les *Pays-Bas*, de même que des chevaux Hongrois destinés pour les Régimens de Hussars, qui sont à l'Armée des Hauts Alliés, & un grand nombre de bœufs venans d'*Hongrie*. On a achevé de lever dans cette Ville ce qui manquoit de monde pour deux Bataillons de troupes de *Nassau*, qui étant formés, ont passé le *Rhin* devant *Cologne* pour continuer leur voyage en *Hollande*. Tout le nouveau renfort de troupes *Hannovriennes*, qui se rend à l'Armée alliée, a passé également par divisions & successivement le *Rhin* près de *Rees* & de *Calcar*, à quelque distance de *Cologne*.

Il y a une proposition faite tendant à engager le Cercle de *Franconie* à fournir un Corps de ses troupes aux États Généraux. Les Cours & États faisant partie de ce Cercle doivent être consultés incessamment sur ce sujet.

*Prusse*. Il y a toute aparence que cette Cour aura beaucoup de part à la médiation, pour accommoder les différends qui subsistent entre les Puissances qui continuent la guerre; le Roi donne une attention très-particulière à cet objet, & s'emploie par ses Ministres auprès de ces Puissances, à le leur faire goûter, les portant à mettre de côté les prétentions particulieres qui les divisent, & qui jusqu'à présent ont retardé l'ouvrage si désirable qui doit les réunir. Les troupes de Sa Maj. sont, dans ces circonstances, entretenues complètes & sur le meilleur pied, & elle en fait de tems en tems les revûes particulieres. Elle s'est renduë depuis peu pour cet effet en *Silesie*, après avoir fait celles de l'intérieur de ses Etats.

Voici ce qui est mandé de *Berlin*, conséquem-  
ment

ment au Règlement dont on a fait mention, & que le Roi a dicté lui-même, pour abrégé les procédures dans ses Etats. « Il y avoit en 1746. » deux mille quatre cens procès pendant devant » la Cour de Justice de la Province de *Pommeranie*. Tous ces procès sont terminés, & ils » ont été décidés suivant la forme prescrite par » le Roi, savoir, en trois instances, & dans le » terme de l'année accordée pour tout délai. » Par une suite de cet arrangement, les procès » intentés dans la même Province, pendant le » mois de Janvier, de Février & de Mars, ont » aussi été jugés définitivement au terme de l'ex- » piration des trois mois. La méthode qui s'ob- » serve à cet égard est la plus belle & la plus » judicieuse qui puisse jamais être suivie dans » un Etat bien réglé. Le plaideur y est soulagé, » le chicaneur dérouté, toutes vaines subtilités » mises à néant, les dépens fixés & proportion- » nés à la nature des Causes, & l'administration » de la justice mise en honneur & en bénédic- » tion. Il falloit un Ministre aussi rempli des » sentimens du Roi que l'est Sa Majesté elle- » même, pour amener cet ouvrage à sa parfaite » consistance. C'est ce que le Baron de Cocceji, » Grand Chancelier vient de faire durant son » séjour en *Pommeranie*. Il va se rendre à pré- » sent dans les autres Provinces de la domina- » tion du Roi, pour y faire exécuter aussi les » intentions de Sa Maj. Le règlement dont il est » fait mention ci-dessus, doit paroître dans peu » imprimé, afin qu'un chacun puisse en avoir » connoissance, & qu'il serve de modèle dans » les autres Pays d'où l'on voudra exterminer la » chicane. »

Le Traité d'alliance défensive entre la Cour

de *Berlin* & celle de *Suede* n'est pas encore public, quoiqu'il ait été communiqué en forme à plusieurs Puissances pour les inviter à y accéder. Mais on ne tardera pas d'être informé du contenu de ses articles, où l'on a posé la base la plus ferme du maintien de la tranquillité dans le *Nord*. Le Roi de France y a donné son accession. Le Chevalier de Lanmarie, frere du Marquis de ce nom, Ambassadeur de France à la Cour de *Suede*, l'a apportée étant revenu depuis peu des *Pays-Bas*, où il s'étoit rendu auprès du Roi son Maître : Il a porté en même-tems à *Stockholm* la ratification du nouveau Traité de subsi-  
side entre la Cour de France & celle de *Suede*.

Sa Majesté Prussienne a conféré au Lieutenant Général de Munchow, Chef d'un Régiment de Fusiliers, le Gouvernement de *Spandan*, vacant par la nomination du Prince de *Holstein-Beeck* au Gouvernement de *Berlin*.

La Cour de *Saxe* ne nous donne rien de remarquable, si-non que le Roi Electeur, par une distinction particulière pour le Prince Eugene d'Anhalt-*Deffau*, lui a accordé en sa qualité de Prince, les mêmes qualifications dont ce titre est accompagné à l'égard des Princes régnans.

#### A R T I C L E I V.

*Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en FRANCE, depuis le mois dernier.*

I. **L**ES Gendarmes ordinaires de la Garde du Roi revinrent le 6. Septembre à *Versailles* de l'Armée de Sa Maj. dans les *Pays-Bas*, d'où les Mousquetaires de la premiere & de la seconde Compagnie sont aussi revenus le lendemain, puis  
les

les Ambassadeurs & Ministres étrangers, & le Chevalier de Saintot, Introduceur des Ambassadeurs, mais on n'en attendoit le Roi que vers la fin du même mois, pour se rendre tout de suite à *Fontainebleau*, où les appartemens sont déjà préparés pour la réception, S. M. ayant résolu de ne point quitter son Armée, qu'elle n'eût vu une décision dans le siège de *Berg-op-Zoom*. Siège qui a été également pénible & meurtrier, & dont tout le Royaume a été dans l'impatience d'apprendre l'issue, pour voir la fin des inquiétudes que causaient les nouvelles que l'on recevoit touchant le nombre des Officiers tués ou blessés chaque jour devant cette Place. Nous en ferons quelque détail ci-après. Et en attendant que le retour du Roi soit suivi de nouvelles plus importantes, voici les particulières, qui abondent sur-tout en nouvelles Ordonnances de S. M., toujours pour l'augmentation de ses troupes.

Après les quatorze dont on a dit quelque chose le mois passé, Sa Maj. en a rendu douze nouvelles, les huit premières pour augmenter d'un Bataillon, chacun des Régimens d'Infanterie de la *Marche*, de *Segur*, de la *Marck*, de *Royal-Artillerie*, le Régiment du Dauphin, celui de *Royal-Vaisseaux*, de *Touraine* & de *Ponthieu*. La neuvième Ordonnance porte création d'un nouveau Régiment d'Infanterie Allemande, sous le nom de *Régiment de Madame la Dauphine*, & qui consistera en deux Bataillons, composés de six Compagnies de 110. hommes chacune, les Officiers non compris, avec cette clause, que tant les Officiers que les Soldats devront tous être des étrangers, sans qu'il puisse y être admis aucun Sujet né dans les Provinces de la domina-

tion du Roi. C'est le Comte de Frise, neveu du Maréchal de Saxe, qui est déclaré Colonel de ce Régiment. La dixième Ordonnance porte que le Régiment de Cantabres, créé par Ordonnance du 15. Décembre 1745. portera désormais le titre de *Royal-Cantabres*, & sera composé de 1604. hommes au lieu de 504. dont il l'étoit auparavant. La onzième, que Sa Maj. ayant par son Ordonnance du 12. Novembre 1746. fait différentes augmentations dans le Régiment Royal Suédois, afin de placer les Gentilshommes de cette Nation qui ont désiré de l'emploi dans ses troupes, & voulant encore procurer de l'avancement à plusieurs de ceux qui ne sont entretenus actuellement qu'en qualité d'Officiers en second ou d'Officiers réformés à la suite de ce Régiment, elle a jugé à propos d'augmenter le Régiment d'Infanterie Allemande de Fersen d'un Bataillon composé de 600. hommes. Et enfin la douzième crée un nouveau Régiment étranger de troupes légères dont Monsieur Geschrey sera Colonel. Ce Régiment consistera en 1200. hommes, non compris l'Etat-Major. Ils devront, comme celui du Comte de Frise, tous être aussi étrangers, sans qu'il en soit admis aucun des Provinces de la domination du Roi, pas même des Sujets d'*Alsace* ou de *Lorraine*. Mr. Geschrey a été partisan dans les troupes du feu Empereur Charles VII.

II. Le 23. Août quatre Vaisseaux de la Compagnie des Indes partirent du Port de l'*Orient*, pour se rendre dans les établissemens de cette Compagnie. Ces quatre Vaisseaux armés en guerre, & sur lesquels on a embarqué une grande quantité de munitions, sont le *Prince de Conti*, le *Duc de Chartres*, le *Lion de Nantes* & le *Constant*.

stant. Ils sont escortés par les Vaisseaux du Roi le *Neptune* de 66. canons , & le *Severn* de 54 , & lesquels , après avoir conduit à leur destination les quatre Vaisseaux de la Compagnie des Indes , doivent se joindre à l'Escadre que Mr. de la Bourdonnaye a sous ses ordres dans les mers des Indes Orientales.

III. Le Roi a disposé du Gouvernement de *Colioure* , vacant par la démission du Comte d'Aubeterre , en faveur du Comte de Jonzac son petit - fils , Capitaine - Lieutenant d'une Compagnie de Gendarmerie. Sa Majesté a accordé au Chevalier de Valencé , le Régiment de Bourbonnois , vacant par la mort du Comte de Goas , tué à l'attaque des retranchemens près d'*Exiles* ; & au Chevalier de Brienne , le Régiment d'Artois , vacant par la mort du Marquis son frere , tué à la même attaque.

IV. Après un séjour de huit jours qu'a fait à *Paris* le Baron de Wassenacr , nommé Ambassadeur des Etats Généraux auprès du Roi d'Espagne , il en partit le 30. Août pour continuer son voyage de *Madrid*. Il a acheté à *Paris* les choses qui lui étoient nécessaires pour paroître avec éclat lorsqu'il fera son entrée publique à *Madrid* , d'où les Lettres qu'on a reçues depuis peu font mention de quelques ouvertures tendant à remettre au futur Congrès , la décision des affaires en *Italie* , relativement aux intérêts de l'Infant Don Philippe , & que la retraite de la Reine Douairie d'Espagne à *St. Ildefonse* ne fait rien pour les affaires générales ; que c'est un événement tout simple , puisque cette Princesse n'a eu depuis la mort du feu Roi Philippe V. aucune part directe dans les affaires de la Monarchie , dont le Roi régnant ne confie le secret

qu'à Mr. de Carvajal son premier Ministre, que l'on fait être très-bien intentionné pour le rétablissement de la tranquillité de l'Europe. Les mêmes Lettres annoncent l'entrée dans le Port de *Vigos en Galice*, du Vaisseau de guerre Espagnol le *Glorieux*, venant de la *Vera-Cruz*, & que la charge de ce Vaisseau, tant en marchandises qu'en especes monoyées, étoit estimée cinq millions de piâtres, dont il y en a deux pour le Roi d'Espagne & le reste pour des particuliers.

V. Le *Portugal* donne outre la nouvelle du mauvais état de la santé du Roi, celle aux Négocians François, « que plusieurs Vaisseaux  
 » marchands Hollandois, sont arrivés de la  
 » Méditerranée au Port de *Lisbonne*, destinés  
 » pour *Amsterdam*, & qui n'attendent pour s'y  
 » rendre, que de pouvoir le faire avec sûreté,  
 » sous un convoi de Vaisseaux de guerre de leur  
 » nation : Qu'il est bien vrai que Mr. Keene,  
 » Ministre d'Angleterre auprès du Roi de Por-  
 » tugal, leur a offert de profiter du convoi des  
 » Vaisseaux de guerre de Sa Maj. Britannique;  
 » mais que ceci ne laisse pas d'être sujet à in-  
 » convénient, par la raison que si un Navire  
 » Hollandois qui veut éviter les visites peu  
 » agréables des Armateurs Anglois, se met sous  
 » la protection d'un convoi de Vaisseaux de  
 » guerre du Roi de la Grande-Bretagne vient à  
 » être pris par des Vaisseaux Espagnols ou  
 » François, soit que le gros tems, le change-  
 » ment de vent, ou quelque autre raison l'ait  
 » fait écarter de son convoi, un tel navire ne  
 » peut qu'être difficilement réclamé, d'autant  
 » plus que les François & les Espagnols  
 » prétendront, comme ils ont déjà fait, être plei-  
 » nement

» nement en droit de traiter comme ennemis  
» les Vaisseaux qu'ils trouveront sous la prote-  
» ction de Puissances avec lesquelles ils sont eux-  
» mêmes en inimitié : Que cet inconvénient est  
» tel, qu'il peut entraîner avec soi la ruine  
» totale du commerce de la *Méditerranée* : Et  
» que c'est ce que les Négocians Hollandois  
» établis à *Lisbonne* jugent pouvoir être pré-  
» venu très-aisément, au moyen de trois ou qua-  
» tre Vaisseaux de guerre qui soient employés à  
» escorter les Navires Hollandois, lorsqu'ils  
» reviennent de la *Méditerranée*, ou des côtes  
» de *Portugal* pour retourner en *Hollande* &c. »

#### A R T I C L E V.

*Contenant ce qui s'est passé de plus considérable  
en ANGLETERRE, & en HOLLANDE  
depuis le mois dernier.*

I. **L**ondres. Le Comte de Bentynck, un des Membres des Etats Généraux des Provinces Unies, est venu de *La Haye* faire un séjour à *Londres* depuis le 18. Août jusqu'au 7. Septembre, pendant lequel ayant fait des propositions de la dernière importance, pour le bien & l'avantage de la cause commune, aux Ministres du Roi avec lesquels il a été journellement en conférence, ceux-ci ont arrêté avec lui une Convention, laquelle répond parfaitement à cet objet. On y a stipulé le nombre de troupes que le Roi doit fournir pour la continuation de la guerre; & celui que fourniront en même tems les Etats-Généraux, si les nouvelles espérances que l'on forme du rétablissement de la paix sont infrue-

infructueufes. Et dans ce cas-là on eft auffi convenu de la force des Efcadres qui feront armées de part & d'autre, pour agir avec vigueur contre la France. Il a de plus été ftipulé que les Etats Généraux, au cas que les circonftances le requéraffent, pourront négocier dans ce Royaume, une fomme de trois millions de livres ftérilings à 4. pour cent d'intérêt.

On penfe à Londres, comme ailleurs, que Sa Majesté Britannique & les autres Puiffances qui demeurent engagées dans la guerre, pourront s'en rapporter à la médiation du Roi de Pruffe dans l'ouvrage du rétabliffement de la paix générale, & que la Ville d'*Aix-la-Chapelle* fera désignée pour le lieu du futur Congrès.

II. L'opinion où l'on eft que les affaires feront bientôt amenées à une conciliation, n'empêche pas qu'on ne continuë de travailler avec une extrême diligence à l'équipement de l'Efcadre dont l'Amiral Boscawen doit avoir le commandement, & sur laquelle on doit embarquer trois mille hommes, pour renforcer la garnifon de *Bombay* & celles des autres établifsemens que les Anglois poffèdent dans ce Pays-là. Plusieurs Compagnies de Canoniers, de Bômbardiers & de fervans d'artillerie s'embarqueront auffi sur cette Efcadre, à bord de laquelle il a été ordonné de transporter 1500. tonneaux de poudre & beaucoup d'autres munitions de guerre. On eft occupé auffi en divers Ports du Royaume à équiper quatorze Vailfeaux de la Compagnie des Indes, qui font destinés à partir avec cet Amiral, & qui porteront chacun 40. canons & 280. hommes. Dans ce nombre il y aura 180. matelots & cent foldats de marine. On travaille de plus dans tous les chantiers, à réparer les Vailfeaux de guerre  
qui

qui sont rentrés depuis peu dans les Ports du Royaume , afin d'en former une Escadre considérable , qui sera sous les ordres de l'Amiral Warren , lequel est revenu le 12. Août à *Plymouth* avec onze Vaisseaux de guerre d'un plus grand nombre avec lesquels il avoit croisé à la hauteur du Cap *Finistère*. Outre ces mesures , les Commissaires de l'Amirauté ont pris la résolution de convertir tous les Brulots & les Galliottes à bombes , en Chaloupes de guerre , qui porteront chacune dix pièces de canon : En même-tems ils ont donné ordre de construire un Vaisseau de guerre auquel on donnera le nom de *Northumberland* , à la place de celui dont les François s'emparèrent il y a quelque-tems , & de construire un autre Vaisseau nommé le *Diamant* , pour remplacer celui du même nom qui a échoué sur la côte de France.

III. L'Amiral Hawke a déjà mis à la voile de *Portsmouth* avec deux Vaisseaux de guerre , qui doivent se joindre à ceux que Mr. de Warren a laissés en arriere , & avec lesquels le premier doit aller se poster à une certaine hauteur , pour observer le retour des Gallions , & tâcher de s'en rendre maître. Et l'on a fait aussi partir pour *Flissingue* , quatre Bâtimens chargés de provisions pour l'Escadre qui est en *Zélande* sous les ordres de Mr. Mitchel.

IV. En conséquence de divers ordres signés par le Duc de Newcastle , Secrétaire d'Etat , le Docteur Barry détenu depuis plus de six mois dans la prison de la *Tour* , sur l'accusation d'avoir été complice de la dernière rébellion , fut élargi sous caution , & confié à la garde d'un messager d'Etat. Le Sieur Jean Murray , Secrétaire du fils du Prétendant , fut pareillement élargi ,

élargi , & mis sous la garde d'un Messager d'Etat. On a relâché de même Mr. Farquharson ; qui étoit Colonel d'un Régiment levé pour le jeune Prétendant , le Sr. Jean de Saunderson , premier Capitaine du Régiment de Manchester , & le fameux Roy-Stuart , dont il a souvent été fait mention dans les expéditions des rebelles. L'affaire du Lord Traquair prend aussi un tour plus favorable , & l'on croit qu'il pourroit bien également être relâché sous caution. Suivant les mêmes ordres du Duc de Newcastle , le fils aîné du feu Lord Lovat , qui y étoit détenu dans le Château d'Edimbourg en *Ecosse* , avoit été remis en liberté & transféré à *Glasgow* , où il aura la Ville pour prison , jusqu'à ce que le Roi ait décidé de son sort. La Cour de Justice d'Edimbourg a de son côté ordonné au Sr. Archibald Stewart , ci-devant Prévôt d'Edimbourg , une décharge conditionnelle , en vertu de laquelle il étoit obligé de comparoître devant la même Cour le 6. Novembre prochain , à la réquisition de l'Avocat général , pour répondre sur les chefs d'accusation exhibés contre lui.

C'est là ce que l'on apprend d'*Ecosse*. Les seize nouveaux Pairs de ce Royaume sont élus pour avoir séance au prochain Parlement , & sont , le Duc de Gordon , le Duc d'Argile , le Marquis de Tweedale , le Marquis de Lothian , & les Comtes de Crawford , de Rothes , de Morton , de Moray , de Home , de Lauderdale , de Loudoun , de Findlater , de Leven , d'Aberdeen , de Dunmore & le Comte de Hindford , Ambassadeur du Roi à la Cour de *Russie*. D'autres avis venus d'*Ecosse* , portent que les Régimens d'Infanterie de Lee & de Sackville étoient prêts sur

la fin d'Août à se mettre en marche, afin de s'embarquer pour les *Pays-Bas*.

IV. Les nouvelles de mer nous donnent le détail de divers prises qui y ont été faites, & entre-autres que pendant que l'Amiral Warren a croisé à la hauteur du Cap *Finisterre*, il s'est emparé d'un Vaisseau d'avis nommé le *Thomas & Marie*, parti de la *Corogne* pour la *Harvane*, où il portoit des ordres de la Cour de *Madrid*, touchant les mesures à prendre pour assurer la venuë des Gallions en Europe: qu'une Frégate qui ramenoit en Espagne le Comte de *Fuenclara*, Viceroi du *Mexique*, a été obligée d'échoüer sur la côte de *Galice*, où l'équipage a mis le feu à cette Frégate, dans le tems qu'il voyoit qu'elle alloit être prise par les Vaisseaux du même Amiral, qui se sont emparés aussi du Vaisseau le *St. Antoine* de 500. tonneaux, de seize canons & de cent hommes d'équipage, parti des Ports de *France* pour porter des munitions de guerre & de bouche aux colonies Françoises en *Amérique*. On voit une liste, comme de coutume, de diverses autres prises qu'on se dispensera de rapporter, ainsi qu'on la passe des Bâtimens Anglois pris par les Armateurs Espagnols & François en diverses mers.

#### H O L L A N D E.

I. SUIVANT la répartition qui a été faite de la milice Bourgeoise qu'on doit lever dans cette Province, les Villes de la *Hollande-Méridionale* fournissent 90. Compagnies, savoir, *Dordrecht* 6, *Harlem* 8, *Delft* 6, *Leyde* 8, *Amsterdam* 18, *Gouda* 5, *Rotterdam* 11, *Gorcum* 2, *Schiedam* 2, *Schoonhoven* 1, *la Brille* 1, *La Haye* 10, *Woerden*, *Oudewater*, *Weesop* & *Naerden* ensemble.

ensemble une, *Geertruidenberg*, *Heusden & Vlaardingen*, aussi une Compagnie ensemble. Les Villes de la *Hollande-Septentrionale* fournissent les dix autres Compagnies, savoir, *Alckmar* 2, *Hoorn* 2, *Enckhuysen* 2, *Edam* 1, *Munnikendam* 1, *Medenblick* 1, & *Purmerent* 1. Ce sont les cent Compagnies de Milices Bourgeoises que les Etats par leur Edit du 18. Août dernier rapporté dans nos derniers Mémoires, ont ordonné de faire lever par les Bourguemaîtres des Villes respectives. Chaque Compagnie est composée d'un Capitaine, d'un Lieutenant, d'un Enseigne, de trois Sergens, trois Caporaux, deux Tambours, un Ecrivain, trois Garçons & quatre-vingts-cinq combattans. La paye monte par 32. jours à 1885. florins, faisant pour tout le corps de dix mille hommes, 138. mille 500. florins.

II. Toute l'attention des diverses Provinces de l'Union a constamment été fixée à la défense de *Berg-op-Zoom*, & d'y conduire les choses jusqu'à la dernière de toutes les extrémités. Une publication faite par ordre du Conseil d'Etat, a montré entre-autes, que si les François ont poussé leurs sappes & leur travail sous terre, on a voulu ne leur point céder sur cet article, & travailler avec la même ardeur à se mettre en état de les faire sauter les premiers. Il a été résolu à ce sujet « que comme il ne se trouvoit point à *Berg-*  
 » *op-Zoom* des pionniers en nombre suffisant pour  
 » être employés au travail qui se faisoit journelle-  
 » ment dans les Fortifications, d'inviter quicon-  
 » que, outre les troupes ordinaires, seroit dis-  
 » posé à se laisser employer à ce travail, de se  
 » présenter pour cet effet, sous la condition  
 » spéciale d'être nourri aux dépens de l'Etat,  
 » & de recevoir, de plus, un écu par jour,  
 » même

» même deux & trois jusqu'à quatre, à proportion  
» de l'ouvrage auquel ils auroient été employés,  
» laquelle paye ils recevroient tous les jours régu-  
» lièrement, avec promesse que si quelqu'un d'en-  
» tre-eux eut été réduit, par accident, à ne pou-  
» voir gagner sa vie, il seroit gagé de la  
» même maniere que cela se pratique à l'égard  
» des soldats employés dans les troupes de la  
» République &c. »

Une autre chose qui étoit également propre à pousser la défense de *Berg-op-Zoom*, étoit, que si les François eussent été obligés de se désister du siège, on auroit recueilli pour ce tems-là une très-grosse somme destinée uniquement à récompenser la garnison qui avoit fait cette défense. La somme a été levée par voye de collecte. La libéralité des Négocians d'*Amsterdam* seule avoit déjà produit dès le premier de Septembre, près de 50. mille florins; & comme leur zèle & leur générosité ont été imités dans les autres Villes commerçantes, la somme s'est trouvée depuis bien plus considérable; & cependant les convois de toutes sortes de provisions de bouche & de rafraichissemens provenans de la générosité des Villes & Communautés, ont continué de partir pour être distribués tant à la garnison qu'aux habitans de la Ville présentement renduë.

III. Le nombre des prisonniers François qui se trouvoient à *Bois-le-Duc* depuis quelque-tems, ayant été trop considérable pour qu'il fût possible de les garder dans cette Place, il a été résolu à cette occasion d'en transférer une partie ailleurs. 65. de ces prisonniers arriverent à *Utrecht* le 29. Août, sous escorte. Ils repartirent le lendemain pour être conduits à *Naerden*. Le 2. Septembre il en arriva encore 70. auxquels on fit prendre le

3. la même route qu'aux premiers. 102. les suivirent le 5. & plusieurs bandes d'autres quelques jours après. Ces prisonniers, parmi lesquels il y a des Grassins, des Morlières, des Cantabres, des soldats de Fischer &c. se loient beaucoup des effets de bonté & de libéralité qu'ils ont éprouvés des habitans, soit sur leur route, soit pendant l'espace de tems qu'ils ont été à *Utrecht*.

IV. Les Etats-Généraux ont publié un Placard pour étendre & expliquer celui du 7. Juillet dernier, concernant la sortie & le transport de différentes marchandises. Leurs Hautes Puissances y permettent aussi le commerce de toutes les choses défendues par ce dernier Placard, mais seulement dans les Etats des Puissances alliées, ou neutres, & moyennant les conditions prescrites pour avoir les sûretés nécessaires que ces sortes de marchandises ne passeront point en Pays ennemi.

V. Dans les circonstances où se trouve la République, les Etats de *Hollande & de West-frise* ont trouvé bon de donner leur consentement pour imposer un cinquantième denier, payable en plusieurs termes: Et ceux de *Zélande* ont fait publier un Placard pour inviter les habitans de cette Province, de porter à la Monnoye, de l'or & de l'argenterie, dont on leur donnera des obligations à 4. pour ceux, qui ne seront sujettes en aucun tems, à quelque taxe ou réduction que ce soit. Voici le préambule de ce Placard.

**L**ES ETATS DE ZELANDE: *A tous ceux qui ces présentes verront, ou entendront lire, Salut. Sçavoir faisons, qu'ayant sérieusement fait attention aux circonstances dangereuses dans lesquelles se*  
trouve

brève réduite la République en général, & la Province de Zélande en particulier, par l'invasion dans la Flandres voisine, principale Barrière de cette Province, de laquelle les troupes du Roi de France se sont emparées, & qu'après la protection immédiate Ciel, il ne reste d'autre moyen pour arrêter leurs progrès, & pour conserver la chere Patrie, ainsi que la sûreté de nôtre Religion & de nôtre précieuse Liberté, pour lesquelles nos Ancêtres ont généreusement sacrifié leurs biens & leurs vies, que de défendre à présent ces précieux gages de la même manière qu'ils ont été acquis: Et comme cela ne se peut faire qu'en mettant & en entretenant les troupes & les Fortresses de la République dans un état à pouvoir repousser par la force tous les efforts des ennemis, & en mettant cette Province à couvert d'une manière convenable tant par mer que par terre, afin de la garantir, moyennant la bénédiction divine, de toutes les entreprises & attaques des ennemis; ce qui demande des sommes excessives, qu'on ne sauroit trouver que par la voye d'une négociation, ou par celle de taxes extraordinaires: & ayant autorisé pour cet effet, par nôtre Résolution du 11. Juillet de cette année, le Receveur Général de la Province, de négocier de l'argent à un intérêt annuel de 4. pour 100, qui sera libre & exempt pour jamais de toute réduction ou rabais, ainsi que du droit de centième & de deux-centième denier; mais ayant considéré que contre toute attente, il paroît fort peu d'inclination parmi les habitans, de participer à ladite négociation, ce que nous croyons devoir être principalement attribué à la rareté actuelle des especes; & voulant pourvoir, autant qu'il est possible, à tout ce que dessus, Nous avons trouvé bon, après une mûre délibération, pour animer tous les habitans bien intentionnés de

ces Provinces, qui aiment la Patrie, la Religion & leur Liberté, & généralement un chacun, vû la grande crise où se trouve la République, & l'urgente nécessité qu'il y a que le trésor public soit fourni des sommes nécessaires pour subvenir aux frais énormes & indispensables de la guerre; de leur faciliter les moyens de prendre part à cette négociation, en permettant pour cet effet à tous & un chacun qui y seront disposés, à apporter, au lieu d'espèces, de l'or & de l'argent travaillé, jusqu'à la concurrence de telle somme que chacun jugera à propos &c. afin d'en frapper des espèces d'or & d'argent &c.

VI. On prend toutes précautions pour la Zélande en y bien garnissant de monde, les Places les plus exposées, & en tenant des corps de troupes dans les avenues. Rien n'est d'ailleurs négligé de la part des habitans de cette Province pour se défendre au cas d'une invasion dont ils se croient menacés, sur-tout depuis la prise de Berg-op-Zoom.

Après le Placard dont on a dit quelque chose plus haut sur les défenses de commerce, les Etats de Hollande & de Westfrise, en ont rendu un autre, par lequel ils déclarent « que les Habitsans de la Flandres - Hollandoise devant tous jours être considérés comme sujets de la République, quoique sous la domination de l'ennemi, leur intention n'est nullement d'entreprendre jusqu'à eux ces défenses de commerce & de navigation publiées à l'occasion des conjonctures dans lesquelles on se trouve, & qu'ainsi il sera permis aux Navires de la même Province, de naviger aux Ports de la Flandres - Hollandoise, & d'y faire avec les  
» habi-

» habitans, le trafic ordinaire de denrées, par  
» lequel il leur est seul possible de se soutenir  
» & de ne pas tomber dans l'indigence. »

VII. Le Baron de Reischah, Ministre de la Cour de *Vienne*, & les Comtes de Chavanes & de Sandwich, qui sont Ministres des Rois de Sardaigne & de la Grande-Bretagne, se sont tous trois rendus de *La Haye* à l'Armée des Alliés, & l'on fait que leur voyage a eu pour objet des entretiens qui ont roulé sur les affaires de la pacification des troubles de l'*Europe* à régler dans un Congrès qui se tiendrait à *Aix-la-Chapelle*, lorsque les Parties voudront s'approcher des termes d'un accommodement.

VIII. Le Régiment des Gardes Dragons, dont le Prince Guillaume de Hesse-Cassel étoit Colonel, étant devenu vacant par la démission que ce Prince en a donnée, le Prince Stadhouder s'est réservé ce Régiment pour lui-même. Mais on n'apprend pas qu'il ait jusqu'ici disposé d'un Régiment d'Infanterie sur la répartition de la Province de Frise, dont vient de se démettre, comme de ses autres emplois, le Comte de la Lippe - Buckebourg & Schaumbourg qui étoit Lieutenant-Général des troupes de la République. S. A. S. a créé Général-Major, le Prince de Stollberg, Colonel d'un Régiment au service des Etats Généraux.

## A R T I C L E V I.

*Contenant ce qui s'est passé de plus considérable  
aux PAYS-BAS, depuis le mois dernier.*

**I**L n'est ici de récit mémorable à faire que celui que fournissent les Armées, & le siège  
T de

de *Berg-op-Zoom* qui a trouvé une résistance à laquelle peu de monde pouvoit s'attendre. Tout autre récit de particularités ou d'événemens moins intéressans seroit de peu de goût dans les circonstances du tems présent.

Commençons par l'Armée des Hauts-Alliés que nous avons laissée le mois dernier près de *Vifet*. Elle a fait depuis le 20. Août jusqu'au 25. du même mois les dispositions suivantes.

*Armées.* Le Général *Trips* a été détaché de la gauche avec toutes les troupes irrégulières, & s'est avancé jusqu'au voisinage de *Huy*, où il a pris poste du côté de *St. Nicolas*, afin d'observer la situation des François, ainsi que les mouvemens des troupes qu'ils avoient pour lors sur la gauche, & lesquelles s'étendoient jusqu'à *Raucoux*. Pour observer en même tems les troupes de leur droite, le Comte d'Albermale s'est posté avec un gros corps d'Infanterie & de Cavalerie Angloise sur la montagne de *St. Pierre* près de *Maëstrecht*. Le Prince d'Estershasi a pris poste sur la gauche de la *Meuse*, avec un corps de Dragons & de Hussars destiné à conserver la communication avec la Mairie de *Bois-le-Duc*; & les Généraux en chef ont établi leurs quartiers de maniere à pouvoir se rassembler en fort peu de tems au quartier général du Duc de Cumberland, dès que les mesures ou les résolutions à prendre exigeroient de conférer avec son S. A. R. Ce Prince a établi pour cet effet son quartier à *Richel*, qui est à une demie lieu de distance d'*Eysden*, où le Maréchal de Bathiani a le sien. On a établi près de cet endroit-là deux ponts, sur lesquels dix Bataillons de troupes Autrichiennes ont passé la *Meuse*, aux ordres du Général Comte de Chanclos. Il est sorti en même tems de *Maëstrecht*, sept Bataillons

*des Princes &c.* Octobre 1747. 299

Bataillons de troupes Hollandoises ; & leur route, comme des dix premiers, a été dirigée sur *Peer*, *Bosfel*, *Arendonck*, *Hoogstraten* & *Sunders*, pour se joindre dans ces quartiers-là avec le corps de troupes du Lieutenant-Général Baron de *Schwartzenberg*, lequel continuoît d'être le 20. Septembre à *Oudenbosch*, mais considérablement augmenté depuis l'arrivée des divers détachemens de troupes qu'on lui a fait passer successivement. La résolution de faire marcher ces dix-sept Bataillons, qui font près de dix mille hommes, a été prise sur ce que les François continuoient à faire défiler des troupes en nombre du côté de *Berg-op-Zoom*. Et pour observer celles du Général de *Chanclos*, ils ont posté entre *Luwe* & *Herck* deux Brigades d'Infanterie, deux de Cavalerie, & mille Grenadiers Royaux, sous les ordres du Chevalier de *Courten*: ce qui s'est fait pendant que le Comte d'*Hérouville* de *Claye*, Commandant d'*Anvers*, s'est rendu à *Eekeren*, où il a pris le commandement d'un corps qui a été destiné à assurer la route des convois que l'on a envoyé sans cesse d'*Anvers* au camp du Comte de *Lôwendahl*, jusqu'à la reddition de la Place qu'il assiégeoit.

Excepté tous les renforts détachés des deux grandes Armées, tant pour soutenir que pour réduire *Berg-op-Zoom*, il ne s'en présente rien d'intéressant à rapporter, car il n'y a que la petite guerre qui ait continué d'avoir lieu de côté & d'autre, quoi qu'assez vivement. Le Roi de France s'est tenu constamment au camp de la sienne à *Hamael* avec le Maréchal de *Saxe*: Et le Duc de *Cumberland* à *Richel*, c'est-à-dire, que les deux Armées opposées ont gardé assez tranquillement les positions qu'elles ont prises des deux côtés de

la *Mense* jusqu'à la fin du siège de *Berg-op-Zoom*, qui étoit pour l'une & pour l'autre la pièce dont elles vouloient voir le dénouement, avant de se porter à autre chose.

*Suite du siège de Berg-op-Zoom. Voyez le dernier Journal*

Comme ce siège tant pour l'attaque que pour la défense aura sa place dans l'Histoire, pour avoir été l'un des plus meurtrier qu'on eut vû, il nous a paru d'importance d'en faire le journal, quoique succinct que voici, jusqu'à la fin.

Les travaux des assiégeans contre *Berg-op-Zoom* ont déjà été mis en détail jusqu'au 20. d'Août. Dans l'intervalle de ce jour au 21. les assiégés, qui avoient déjà fait sauter beaucoup de mines, en firent encore sauter quatre; la première entre la Lunette à gauche de la demi-Lune, la seconde sur le chemin couvert vis-à-vis la face gauche de la demi-Lune, la troisième aussi sur le chemin couvert vis-à-vis la face droite de la demi-Lune, & la quatrième sur le chemin couvert vis-à-vis la face gauche du Bastion gauche. Ces mines n'empêcherent pas les assiégeans de couronner l'entonnoir de la quatrième & de faire une communication avec le couronnement, par le même débouché qui communiquoit à leur logement. On fit des banquettes au logement établi sur la brèche de la Lunette qu'ils avoient fait sauter le 19. On prolongea aussi le logement de la Contrescarpe. A cette opération, les François eurent cinq Officiers de blessés, 12. soldats tués & 34. de blessés. Les assiégeans continuerent en même-tems le travail pour raccommo-der les sapes au Fort *Rover*, mais le feu de la Place leur tua & blessa encore quelque monde à cette occasion.

Le 21. au matin les assiégeans firent sauter sur l'arrondissement du Bastion droit, une mine  
qui

qui a renfoncé dans le fossé cinq toises de la contrescarpe , & couronnerent l'entonnoir. Ils firent sauter une seconde mine sur la contrescarpe de la demi-Lune près de la travetse de la Lunette gauche , & cette mine fit son entonnoir sur le chemin couvert. Dans l'intervalle du 21. au 22. les assiégés disputant le terrain pied à pied , firent encore sauter quatre mines , qui comblèrent les communications des assiégeans , qui ont d'abord travaillé à les rétablir. Il y a eu dans le même intervalle un Officier de tués , & quatre de blessés , 15. soldats de tués & 47. de blessés , & plusieurs autres encore pendant la nuit. La nuit du 22. au 23. l'assiégeant a débouché de l'entonnoir qui étoit à l'extrémité de la face gauche de la Lunette gauche ; & le logement a été poussé , longeant la contrescarpe , jusqu'à celui de l'arrondissement de la demi-Lune ; le 23. au matin il a fait sauter deux mines sur le logement des deux faces de la demi-Lune. 44. hommes y ont été tués & blessés , y compris 6. Officiers. A la tranchée du Fort de Rover , il y a eu pareillement quelques morts & blessés. Les assiégés ont fait aussi sauter ce jour-là une mine qui a renversé la maçonnerie dans le fossé de la Contrescarpe. « La nuit suivante » ( *c'est ainsi que le porte le Journal du camp du Comte de Löwendahl* ) on travailla à faire » un nouveau logement sur la contrescarpe du » Bastion gauche. Nos pierriers commencerent » à tirer la même nuit. Nous avons eu dans l'in- » tervalle qu'on vient de dire , 4. Officiers » blessés , 2. soldats tués & 47. de blessés. » Il y eut 2. soldats tués & 4. de blessés , » au Fort de Rover , où l'on fut occupé à faire » un boyau sur le flanc gauche des Dunes. La

24. on fit sauter à l'extrémité de la branche gauche de la Lunette droite, une mine qui fit un Entonnoir très-considérable, & pendant qu'on travailloit à le couronner, le mur de cette partie fut renversé. Les ennemis vinrent en force pour nous chasser de ce poste, mais nos Grenadiers les repousserent. On travailla tout de suite à prolonger le nouveau logement de la contrescarpe gauche du Bastion gauche. A 10. heures du soir on s'aperçut d'un grand incendie dans la Ville, où nos bombes avoient mis le feu. Il y en eut une qui tomba la nuit suivante sur un magasin de grenades des ennemis, où elle mit pareillement le feu. Nous avons eu dans l'intervalle ci-dessus, un soldat de tué & 41. de blessés. A 11. heures du soir, pendant que le travail de la tranchée se continuoît au Fort de Rover, les assiégés détacherent du Fort de Moermont, quelques troupes qui s'avancerent sur le flanc gauche des Dunes. Un de nos détachemens fut les reconnoître, & les obligea de se retirer. On fit cette nuit-là un épaulement à la gauche des Dunes. Le feu du Fort de Rover fut plus vif que la veille. Nous eûmes un Officier & plusieurs soldats tués & blessés. Vers le minuit du 25. nous fimes sauter sur la contrescarpe du Bastion droit, une mine qui renversa près de 10. toises de cet ouvrage, tant dans le fossé que dans le Bastion même. Les assiégés firent de leur côté sauter deux mines qui nous firent beaucoup de dommage. On prolongea de quelques toises le logement commencé dans le fossé, mais nous eûmes 5. Officiers blessés, 6. soldats tués & 43. de blessés. Il ne se passa rien au

» Fort

32 Fort de Rover. La nuit suivante nous fîmes  
32 sauter deux mines, l'une sur le terre-plein de  
32 la Lunette droite, & l'autre sur la contres-  
32 carpe de la demi-Lune. L'effet de cette se-  
32 conde mine fut de renverser la plus grande  
32 partie de cette contrescarpe dans le fossé. Les  
32 assiégés firent sauter aussi deux mines, qui  
32 nous blessèrent plusieurs soldats. Nous pro-  
32 longeâmes le logement de la face gauche de  
32 la Lunette de nôtre droite, de même que celui  
32 de la contrescarpe de la face gauche de la  
32 demi-Lune. Le 27. on commença de travail-  
32 ler à l'établissement des Batteries destinées à  
32 battre en brèche. Nous eûmes un Officier  
32 blessé, 2. soldats de tués & 55. de blessés.  
32 Le 27. nous fîmes sauter une mine qui ren-  
32 versa environ 7. toises de la demi-Lune. Le  
32 même jour on continua de travailler avec force  
32 aux Batteries pour battre en brèche. Nous  
32 eûmes deux Officiers de tués & un de blessé,  
32 7. soldats de tués & 55. de blessés.

32 La nuit du 28. au 29. on poussa le travail  
32 partant de la quatrième parallèle jusqu'au  
32 couronnement du chemin couvert de la face  
32 droite de la Lunette droite. On perfectionna  
32 & l'on répara la communication des sapes.  
32 On poussa le logement de la contrescarpe de  
32 la face droite du Bastion droit, jusqu'à la tra-  
32 verse de la Lunette. Les assiégés firent sauter  
32 cette nuit-là une mine qui nous blessa plu-  
32 sieurs travailleurs; nôtre perte fut d'ailleurs  
32 de deux Officiers blessés, outre cinq soldats  
32 tués & 43. de blessés. La nuit du 29. au 30.  
32 nous fîmes jouer trois mines, la première sur  
32 le chemin couvert de la face gauche de la  
32 demi-Lune, & elle renversa dans le fossé ce

32 qui

22 qui restoit de la contrescarpe de cette partie ;  
 23 la seconde mine fit son effet à l'extrémité de  
 24 la face gauche de la Lunette , & la troisième  
 25 opéra sous le réduit de la Lunette gauche , &  
 26 nous nous y logeâmes. Le travail des Batte-  
 27 ries pour battre en breche fut continué ce  
 28 jour-là, pendant lequel nous eûmes six Offi-  
 29 ciers de blessés, 5. soldats de tués & 34. de  
 30 blessés; nôtre feu a été moins vif le 31. &  
 31 celui des assiégés au contraire a été furieux. »

Mouvements  
 des troupes.

Tel est le travail qu'ont fait les assiégeans contre *Berg-op-Zoom* jusques aux derniers jours d'Août : ils y ont donné assaut sur assaut avec un feu terrible de canon & de mortiers qui acompagnoit ces attaques; & les assiégés de leur côté ont fait sortie sur sortie & jouer contre-eux également des mines, le tout avec un feu & une vigueur réciproques, & où la garnison a donné sans interruption des marques éclatantes de sa bravoure. Cependant le Baron de Cronstrom, pour ne pas trop la fatiguer, a observé régulièrement chaque jour d'en faire relever les troupes par celles des lignes, lesquelles ont été considérablement augmentées le 30. d'Août & les jours suivans, parce que tous les renforts, soit de troupes Autrichiennes détachées de la *Meuse*, soit de troupes Hollandoises, avoient joint, sans que l'ennemi ait pû réussir à s'y opposer, le corps qui est commandé à *Oudenbosch* par le Baron de *Schwartzenberg*, d'où on envoyoit dans les lignes ce qui y étoit jugé nécessaire. On a fait aussi sur la fin d'Août un détachement de *Berg-op-Zoom* pour renforcer la garnison du Fort de *Lillo* & celle du Fort de *Frederic-Henri*, qui venoient de recevoir l'un & l'autre une grande quantité de toutes sortes de provisions, à bord de divers Bâtimens

imens arrivés de Zélande.

Il s'est fait également dans le même-tems divers mouvemens dans le camp des François, qui relevoient la plus grande partie des troupes qu'ils employoient au siège, & lesquelles avoient déjà tant souffert, que des Régimens entiers auroient couru risque d'être totalement ruinés, pour peu qu'on les y eût laissés plus long-tems. Ce sont les divers secours arrivés au Camp d'*Oudenbosch*, & un entre-autres venu d'Angleterre, qui ont occasionné les principaux mouvemens dans le camp du Comte de Lôwendahl, outre que pour observer ceux des troupes alliées dans ces quartiers, les corps de troupes de France commandés par Mrs. de Contades, de Claye d'Hérouville & de St. Germain s'étoient réunis de maniere à se mettre aussi en état de défense, au cas d'attaque.

De ces mouvemens on regardoit dans les premiers jours de Septembre, une prochaine action comme un événement presqu'immanquable aux environs de *Berg-op-Zoom*, parce que le Baron de Schwartzenberg avoit pour lors son corps augmenté de tout ce qui étoit parti de monde de la *Meuse* & d'ailleurs pour le joindre, & que le Comte de Lôwendahl de son côté avoit ordonné à son camp tout ce qui précède d'ordinaire une Bataille. Le Général de Chanclos de retour à celui d'*Oudenbosch*, d'une visite qu'il étoit allé faire à *Berg op-Zoom*, d'abord après la jonction de son corps de troupes, avoit aussi concouru avec le Baron de Schwartzenberg à régler de telle sorte la distribution des quartiers, que l'on fût en état dans l'espace de 24. heures, de rassembler les troupes en un seul corps. Tout ceci se passoit, tandis que les Anglois mon-

troient

troient du dessein pour une descente dans la *Flandres*, qui a occasionné l'envoi de deux Régimens François des environs d'*Anvers* vers l'*Ecluse* pour s'y opposer, mais qui sont retournés à leurs quartiers voyant le danger dissipé. Il se faisoit aussi pour lors diverses dispositions dans les deux grandes Armées qui sont des deux côtés de la *Meuse*, & l'attention s'y portoit, comme à une chose dont il pouvoit arriver quelque événement d'importance; mais il n'en arien suivi de remarque, les troupes alliées gardant la position qu'elles ont prises, & tout le changement dans celle des François se réduisant à ce que les troupes commandées par le Comte d'Erzès sont entrées dans des retranchemens que ce Lieutenant-Général avoit fait construire, la droite à l'escarpement de la *Meuse*, la gauche au ravin de *Vonck*, en longeant les hauteurs jusques aux environs de *Liège*, & gardant l'intervalle entre la *Meuse* & le *Far* jusqu'à *Vifet*. Le Camp du Comte de Clermont, Prince, a étendu sa position depuis *Hafelt* jusqu'à la hauteur de *Vliermale*, en postant des détachemens de distance en distance, pour conserver la communication avec l'Armée.

*Suite du  
siège & de  
la défense  
de Berp-op-  
Zoom.*

Les alliégeans ayant prolongé le couronnement du glacis jusqu'à l'entonnoir du Bastion de la droite, & commencé à pratiquer une descente de fossé à l'angle rentrant entre la demi-Lune & la Lunette gauche, & ce avec perte de nombre d'Officiers tués & blessés, ils perfectionnerent la nuit du 31. Août au premier de Septembre le logement dans l'intérieur du réduit de la gauche, & continuerent le travail de la descente du fossé vis-à-vis le Bastion gauche de la demi-Lune, avec le travail du mineur, pour assurer leurs Bar-  
teries

series destinées à battre en breche. Les assiégés continuans aussi leur feu & leurs sorties avec vivacité, continuoient à leur tuer & blesser beaucoup de monde.

La nuit du premier au 2. une mine des assiégeans sauta sur la contrescarpe de la face gauche de la demi-Lune, qui, par l'effet qu'elle produisit, renversa environ 30. toises de cette contrescarpe. Un entonnoir à l'extrémité de la face gauche de la Lunette droite fut couronné & le travail de la descente du fossé continué, ainsi que l'établissement des Batteries à battre en breche: 50 tant Officiers que soldats furent tués ou blessés aux assiégeans dans cet ouvrage. Les assiégés firent sauter deux mines le 2, l'une desquelles endommagea beaucoup le logement des assiégeans à la contrescarpe de la face gauche de la demi-Lune, & leur tua du monde. L'autre ne leur fit pas tant de mal; car leurs mineurs ne laissèrent pas de percer une gallerie dans la partie de la droite, & d'en déloger ceux qui y travailloient; & leurs travailleurs firent des communications à l'extrémité de la face gauche de la Lunette droite, pour aller au puits des mines, & pour faciliter l'établissement d'une Batterie de ce côté-là. Les assiégeans débouchèrent cette même nuit du centre de la parallele faite à l'extrémité de la face gauche, par un boyau de 27. toises, mais avec une perte de plus de cent hommes la plûpart blessés. Ils n'en perdirent gueres moins la nuit du 3 au 4, qu'ils firent sauter sur la face droite de la demi-Lune une mine qui renversa le reste de la maçonnerie de la contrescarpe dans le fossé, & qu'en continuant de travailler à la descente, ils firent une communication du centre du débouché de la quatrième parallele,

raallele, sur la capitale de la demi-Lune, à l'angle faillant de la Lunette gauche, pour servir de place d'armes.

Le 4. au soir les assiégés, dont le feu jusqu'à ce jour a continué d'être bien nourri, firent sauter une fougasse sur la contrescarpe de la face gauche de la demi-Lune, qui causa aux assiégeans un dommage assez considérable. Ceux-ci firent sauter le 5. au matin sur la contrescarpe de la face droite du ravelin appelé *Dedem*, deux mines contiguës, qui renversèrent dans le fossé toute la partie de cette contrescarpe jusqu'à la Lunette, & leur préparèrent par-là l'établissement des Batteries pour battre en breche. Une des bombes des assiégés leur fit au contraire sauter le même jour en l'air un magasin à poudre. Il y a eu quelques personnes tuées de cet accident, sans compter le nombre des morts & des blessés par le feu ordinaire de la Garnison, qui continuoit d'être supérieur au leur. La nuit du 5. au 6. les assiégeans firent sur la breche de l'angle de la Lunette droite, un logement un peu en avant du premier avec une banquette, dans le dessein d'empêcher les assiégés d'occuper le terre-plein de cette Lunette. Ils continuerent aussi le travail pour perfectionner les Batteries destinées à faire breche. Mais ce travail leur a été des plus pénible par le grand feu de bombes & de grenades de la Place, qui a renversé le 6. tout l'ouvrage qu'ils avoient fait à cet effet. Cependant ils étoient parvenus le 7. à mettre six canons en batterie pour tirer le lendemain. Sur quoi la Garnison a fait de ce côté-là un feu si terrible & si continuel, que la Batterie a été ruinée, & nombre d'Officiers & soldats tués & blessés

Voici

Voici comme le Journal du siège donné par les François, continué à détailler la suite de leurs travaux contre *Berg-op-Zoom*. « La nuit suivante on  
» travailla avec force à réparer la gauche de notre Batterie de la droite, pour la mettre en  
» état, ainsi que les autres, de tirer le lendemain. Deux nouvelles Batteries de 8. mortiers  
» chacune, construites dans la quinzième parallèle, commencèrent à tirer dans le même-  
» tems, pour battre la demi-Lune. Le travail de la descente du fossé fut continué cette nuit-  
» là, pendant laquelle nous eûmes 12. Officiers blessés, 10. soldats de tués & 90. de blessés.  
» La nuit du 8. au 9. fut employée à perfectionner nos Batteries pour battre en-breche le  
» Ravelin de *Dedem*, de même que le Bastion de *Cœhorn* & celui de la *Pucelle*. Le lendemain  
» à six heures du matin elles commencèrent à tirer au nombre de cinq, la première de 5.  
» pièces de canon contre le Bastion de la gauche, la seconde de 4. canons contre la face  
» droite de la demi-Lune, la troisième de 3. pièces de canon contre l'épaulement de la  
» face droite du Bastion droit, la quatrième aussi de 3. canons contre l'épaulement de la  
» face gauche du Bastion gauche, & la cinquième de 4. pièces de canon contre la face droite  
» du Bastion droit. On continua aussi de travailler aux descentes du fossé. Nous eûmes  
» trois Officiers de blessés, 7. soldats de tués & 53. de blessés. Le même jour notre Batterie  
» de la droite fut considérablement endommagée par le feu des assiégés parti du Bastion  
» *Guillaume* & du Ravelin de *Wassenaer*. Notre Batterie de la gauche fut aussi en partie dé-  
» montée. La nuit du 9. au 10. on fit les réparations

» rations nécessaires aux Batteries , & elles re-  
 » commencerent à tirer dès la pointe du jour.  
 » On travailla pendant la même nuit à réparer  
 » les communications & les entonnoirs avancés.  
 » Les assiégés vinrent de grand matin attaquer  
 » l'entonnoir du Bastion à la droite, où nous  
 » avions un puits établi, mais sans grand suc-  
 » cès. Ils retournerent dans la Ville après avoir  
 » vû notre résistance. Nous avons eu jus-  
 » qu'au soir trois Officiers de blessés, cinq sol-  
 » dats de tués & 60. de blessés. On a élevé  
 » une nouvelle traverse à la droite de la sappe,  
 » pour mettre à couvert les Grenadiers dans cette  
 » partie. Les Mineurs employés au réduit de la  
 » Lunette droite trouverent le 10. une gallerie  
 » des assiégés , & l'ayant percée, ils couperent  
 » les saucissons d'une mine qui étoit chargée,  
 » & qui en sautant auroit fait beaucoup de tort  
 » à notre Batterie de la droite, déjà fort incom-  
 » modée par le feu des ouvrages collatéraux.  
 » Cette découverte a mis nos Mineurs en état  
 » de pousser leur travail sous le réduit. La nuit  
 » suivante on continua de battre en breche, ce  
 » qui fut continué le lendemain. Il arriva un  
 » accident au parc d'artillerie; en y préparant la  
 » fusée d'une bombe, le feu prit à l'artifice,  
 » & nous blessa 22. hommes. Ce jour-là & la  
 » veille la Garnison assiégée toujours rafraichie  
 » par des troupes qui lui venoient des lignes, &  
 » par des pionniers, travailla à l'établissement  
 » d'une Batterie dans le Ravelin d'*Anvers* & l'éta-  
 » blissement d'une autre dans la Lunette de  
 » *Hollande*. Elles commencerent à tirer le 12.  
 » avec des boulets de 24. livres, faisant un feu  
 » de revers, qui nous a beaucoup incommodé  
 » & démonté la nuit une des Batteries de la  
 » droite. »

» La nuit du 11. au 12. on travailla à faire  
» un épaulement à la Batterie de la droite, pour  
» la mettre à couvert du feu des ouvrages col-  
» latéraux. Le 12. au soir que nous fimes sau-  
» ter une mine au réduit de la droite, les assié-  
» gés en firent sauter une aussi au réduit de la  
» Lunette d'*Hollande*, où nous faisons un grand  
» feu de mousqueterie. Le Colonel Speed, Di-  
» recteur des Ingénieurs Anglois, étant allé don-  
» ner ses ordres sur cette Lunette, y reçut un  
» coup de fusil dont il fut tué. Les assiégés fi-  
» rent aussi sauter une mine au réduit de la Lu-  
» nette de *Frise*. Ces deux mines leur ont pro-  
» duit l'effet qu'ils en attendoient. La nuit sui-  
» vante ils ont fait deux sorties, l'une à la Lu-  
» nette de *Zélande*, & l'autre à la Lunette d'*U-*  
» *trecht*. Elles leur réussirent également, nous  
» ayant encloué cinq tant canons que mortiers.  
» Nous perdîmes de là un Officier qui a été  
» tué, & plusieurs hommes qui ont été faits  
» prisonniers. Le 13. la garnison de *Berg-op-*  
» *Zoom* fit jouer encore trois mines, l'une au  
» réduit du Bastion de la *Pucelle*, & les deux  
» autres à la face gauche de la Lunette d'*Utrecht*.  
» Une mine que nous fimes jouer du même côté  
» ruina une partie de cette Lunette, ainsi que  
» quelques Casemates attenantes à cet ouvrage.  
» Les Batteries de revers des assiégés, établies  
» dans la Lunette d'*Hollande* & dans le Ravelin  
» d'*Anvers*, ont fait la nuit suivante, de même  
» que le lendemain, un feu terrible & conti-  
» nuel, qui a extrêmement affoibli celui des  
» deux Batteries que nous avons dirigées con-  
» tre le Ravelin de *Dedem*. Le 15. ils nous dé-  
» monterent encore une Batterie. Pendant ce  
» tems-là le feu de nos Batteries a continué  
» d'être

» d'être très-vif, pour rendre les brèches prati-  
 » cables & parvenir à les écreter. »

Tels ont été les travaux pénibles tant en attaque qu'en défense de la Ville *Berg-op Zoom* jusqu'au 15. Septembre, que l'avantage qu'avoient eu les assiégés de démonter plusieurs Batteries des assiégeans, & que les difficultés successives qu'éprouvoient ces derniers, qui n'avoient encore réussi qu'à prendre poste aux Lunettes de *Zélande* & d'*Utrecht*, ruinées en parties, faisoient croire que les choses continueroient pour la garnison sur le même pied. Mais le contraire est arrivé pendant la nuit, que les François ayant donné un assaut-général aux ouvrages extérieurs, ont pénétré jusques dans le corps de la Place, & sont parvenus à s'en emparer. Ils avoient travaillé toute la journée du 15. & une partie de la nuit du 16. à relever leurs Batteries, & à en établir de nouvelles. Ils firent sauter la même nuit plusieurs mines, au moyen desquelles ils se rendirent entièrement maîtres des deux Lunettes. Ils donnerent tout de suite l'assaut au Ravelin de *Dedem*, à la faveur d'un feu terrible de canons & de mortiers. Deux autres assauts furent donnés au Bastion de *Cæborn* & à celui de la *Pucelle*, pendant qu'ils exécutoient sur leur gauche une fausse attaque contre la Lunette d'*Hollande*. Ils en formerent aussi une vers le *Kyk-in-de-Pot*, à dessein d'obliger les troupes de la garnison à se partager. Les assiégeans avoient travaillé aussi le 15. à établir sur leur droite une petite Batterie qu'ils démasquerent la nuit suivante, pour tirer du côté par lequel la garnison entretenoit la communication avec la ligne. L'assaut aux trois ouvrages désignés ci dessus, fut des plus vifs. La défense des assiégés fut en même-

même-tems très-vigoureuse ; mais pendant la plus grande chaleur de l'attaque, la confusion se mit parmi quelques Piquets préposés à la garde des Batteries, ils en furent déposés, & les assaillans, qui étoient vigoureusement soutenus, parvinrent à se rendre maîtres de ces Batteries. Cet incident leur facilita aussi le moyen de se jeter dans le corps de la Place, où ils éprouverent toute la résistance que pouvoit leur opposer une garnison attaquée de plusieurs côtés à la fois, & dont l'objet devoit être de prévenir qu'elle ne fût coupée du côté de la Ligne. Le terrain fut disputé pied-à-pied pendant près de deux heures, jusqu'au Ravelin de la Porte de *Stoenbergen*, par laquelle la garnison fit sa retraite ; les flots de sang couloient de toutes parts & les rues aussi-bien que l'Esplanade se trouverent en peu de tems couvertes de corps morts. Le principal assaut a été donné par les Gardes Françaises, & la fureur du soldat assaillant étoit si grande, qu'il fut d'abord impossible d'y mettre des bornes, puisqu'elle porta les Commandans d'en venir aux extrémités pour y soustraire les prisonniers faits à la retraite de la garnison.

Mais d'un autre côté la garnison & sur-tout les Ecoissois qui étoient dans *Berg-op-Zoom*, y ont fait des prodiges de valeur & ont tué beaucoup de monde aux François. Le carnage que ces derniers ont fait a été terrible. Ils ne voulurent ni donner quartier, ni en recevoir, & combattirent avec une ardeur digne des plus grands éloges, contre près de trois mille François qui cherchoient à les envelopper, & dont ils défirent un grand nombre. Mais eux-mêmes ont perdu tellement, que leur corps a été ruiné, & qu'il en est resté à peine 60. On

peut juger de-là qu'elle a été l'effusion du sang faite à la prise de *Berg-op-Zoom*. On donne l'éloge au Régiment de Deutz d'avoir tenu ferme contre les François dans cette Ville, pendant l'espace de deux heures, & par là d'avoir contribué à assurer la retraite par la porte de *Szeenberg*, avec le deuxième Bataillon du Prince de Waldeck, qui a beaucoup souffert, de même que le Régiment de Recheren, celui de Holstein-Gottorp, celui de Thierry, & celui de Sturlet, Suisse.

La surprise faite à la porte des forties est un événement dont les François ont tiré le plus d'avantage, & qui leur a procuré le moyen de pénétrer en force jusqu'à l'Esplanade, avant que l'on eut pu rassembler assez de monde pour s'y opposer, ou pour les repousser.

On ne sauroit encore dire au juste à combien monte la perte de la garnison de *Berg-op-Zoom*, à la surprise de cette Place. Nous n'en avons pas encore reçu le détail en finissant ce Journal; mais quoiqu'elle ne puisse pas être médiocre, vu l'intrepidité avec laquelle elle s'est comportée, & le carnage fait par les Ecois, il est hors de doute cependant que les François doivent avoir perdu pour le moins autant qu'elle. Quoiqu'il en soit, les troupes de cette garnison & celles qui étoient dans le Fort *Rover*, le *Kyk-in-de-Pot*, *Moermont*, *Pinsjen* & autres, s'en sont retirées, ont exécuté leur retraite en bon ordre, & sont arrivées dans le camp d'*Oudenbosch* le 16. & le 17. conduites par le Général Baron de Cronstroom. Celles des Lignes qui s'étoient repliées & jointes à la garnison, sont également arrivées à *Oudenbosch*.

Le Prince de Hesse-Philipstal, qui étoit Gouverneur de *Berg-op-zoom*, n'y arriva que le 19.

*des Printes, &c.* Octobre 1747. 295

Il a été blessé à la prise de cette Place, où il a donné les plus grandes marques de bravoure, & où il a apporté toute l'attention imaginable à assurer en bon ordre la retraite de la garnison, après que cette garnison eut fait humainement tout ce qui lui fut possible pour rechasser les François des postes qu'ils avoient pris d'assaut, ou dont ils s'étoient emparés par surprise.

Les troupes de France ont occupé la Ligne immédiatement après la sortie de celles des Hauts Alliés, & elles ont aussi pris possession des Forts, où elles ont trouvé quelques munitions, des vivres &c. avec toute l'artillerie dont ils étoient garnis. Les prisonniers qu'elles ont faits à *Berg-op-Zoom* ont été conduits à *Anvers*.

Depuis que le Général de Cronstrom est arrivé à *Oudenbosch*, il a pris, conjointement avec les Généraux de *Schwartzenberg* & de *Chanclôs*, les mesures & les précautions nécessaires pour s'opposer aux entreprises ultérieures des François. L'Isle de *Tholen*, par une précaution que l'on a eüe d'y jeter un renfort de six Bataillons, qui sont commandés par le Lieutenant-Général de *Lely*, est par là à l'abri d'insulte; & la Digue qui y conduit est défendue par une bonne Batterie. *Steenbergen* est de très-difficile accès par une inondation qui y a été pratiquée. Il en est de même de *Klunder* où il y avoit un détachement que l'on vient de renforcer. *Willemstads*, tant par sa situation que par un nouveau renfort que l'on y a envoyé, est dans un état de défense qui rassure contre toute entreprise sur cet endroit-là. D'ailleurs le Général de *Zoute*, qui commande dans *Sud-Beveland*, y a pris de justes mesures pour défendre la *Zélande* contre une invasion. Et de toutes ces mesures, on croit pou-

voir présumer, que les François dont des partis de Cavalerie legere font présentement des courses jusqu'à *Steenbergen* & dans les districts des environs, tournent cependant leurs vûes d'un autre côté. Car ils viennent de renforcer le corps qu'ils ont devant *Lillo*, & y ont envoyé de l'artillerie.

Leur grande Armée, dont on n'apprend pas encore que le Roi soit parti, fait de son côté quelques mouvemens, & celle des Hauts-Alliés également; d'où il se prépare naturellement de quoi continuer à mettre en récit le mois prochain.

Nous ajouterons seulement ici que Mr. Van *Haaren*, Député du Conseil d'Etat des Etats-Généraux des Provinces-Unies, est retourné à *La Haye*, après la prise de *Berg-op-Zoom*, & qu'il a fait rapport au Prince Stadhouder de la situation des choses dans ces quartiers-là; situation, qui fait souvent assembler le Conseil d'Etat, & qui a donné lieu à un Placard ou Edit que les Etats de Hollande & de Westfrise ont fait publier pour la perception d'un don que les sujets seront tenus de payer, & qui sera employé à repousser les entreprises de l'ennemi. Mais en vertu de ce Placard on exigera des obligations, des rentes viagères, ou autres, & des actions de la Compagnie des *Indes Orientales*, un cinquantième denier moins que l'on n'a fait en 1746. & 1747. Voici en substance ce que porte cet Edit.

Comme le Roi de France a trouvé bon d'attaquer hostilement l'Etat libre des Provinces-Unies, & ses habitans, quoiqu'il ne soit point en guerre ouverte avec la République, & qu'après s'être emparé des Villes & Places, qui par les Trai-

zés devoient leur servir de Barriere, il en est venu  
 au point de pénétrer dans les anciennes possessions de  
 cette République, de conquérir toute la Flandres  
 Hollandoise, & d'assiéger avec vigueur la Ville de  
 Berg-op-Zoom, en rassemblant toutes ses forces  
 pour envahir, après la prise de cette Place, les  
 Provinces mêmes de Hollande & de Zélande, à la  
 ruine totale & irréparable de tous leurs habitans,  
 soit riches ou pauvres, & à la subversion des pré-  
 cieux gages de la Liberté & de la Religion. Et com-  
 me par ces raisons, Nous nous trouvons obligés &  
 dans la résolution de faire, conjointement avec nos  
 Confédérés de la République des Provinces-Unies,  
 tous les efforts possibles, moyennant l'assistance  
 & le secours efficace du Tout-Puissant, dont Nous  
 demandons & implorons la grace, afin que sous la  
 sage conduite de Son Altesse Sérénissime le Seigneur  
 Prince d'Orange & de Nassau, notre Stadhouder,  
 Capitaine & Amiral-Général, Nous puissions nous  
 opposer, avec la plus grande vigueur, à cette inva-  
 sion ennemie, & risquer tout jusqu'à la dernière  
 extrémité, pour sauver la chere Patrie, la tirer  
 de la situation critique où elle se trouve, la proté-  
 ger & défendre, elle, ses habitans & leurs légit-  
 mes possessions, de même que les précieux gages de  
 la Religion & de la Liberté, aux dépens de nos  
 vies & de nos biens, à l'exemple de nos Ancêtres ;  
 ce qui ne peut être effectué qu'en augmentant de  
 nouveau les forces de Terre & de Mer, en mettant  
 & entretenant les Forteresses de la République dans  
 un état parfait de défense, & en faisant telles au-  
 tres dispositions vigoureuses les plus propres à par-  
 venir à ces grandes & salutaires fins : Mais com-  
 me il est nécessaire à cet effet, d'avoir incessamment  
 en main de très-grandes & considérables sommes,  
 qu'il est absolument impossible de trouver par les

impôts extraordinaires, quelque grands qu'ils soient, qui ont été levés jusqu'à présent, ni même par la voye d'emprunt; sans obérer encore davantage les Finances de la Province, déjà si chargées, & causer un grand préjudice au Pays, & que Nous sommes informés que les bons habitans, convaincus des choses ci-dessus, & indignés de cette invasion ennemie, sont pénétrés d'un zèle ardent & patriotique, & disposés à Nous aider fidèlement & Sa dite Altesse Sérénissime de leurs biens & de leurs vies, dans cette présente conjoncture, tant en obéissant à nos ordres, qu'en contribuant à trouver ces sommes considérables; zèle qui est même allé si loin, que plusieurs de nos bons habitans se sont montrés disposés, prêts & empressés à payer un don gratuit, duquel Nous leur aurions fourni l'occasion, si Nous n'avions considéré que dans ce cas-là, tout le fardeau seroit tombé sur nos bons & zélés habitans, qui y auroient largement contribué, pendant que d'autres, qui ne sont pas animés d'un zèle aussi loisible, auroient éludé de le faire, ou n'auroient donné que fort peu de chose, ce qui auroit produit une grande inégalité; au lieu que le danger étant général; il convient de s'y opposer à forces communes. C'est pourquoi, de l'avis de Son Altesse Sérénissime, Nous avons délibéré pour trouver quelque autre moyen qui répondit au même objet, où il y eût une parfaite égalité, & qui consistât en un Don libéral & déterminé pour cette fois seulement, sans aucune conséquence pour la suite, lequel seroit fait par tous les habitans de la Province, de quelque état ou condition qu'ils puissent être, sur un pied égal & proportionné aux facultés d'un chacun; ne pouvant Nous imaginer qu'il se trouveroit aucun de nos habitans, qui n'aimât mieux sacrifier ainsi une modique portion de ce qu'il possède, que de perdre

perdre le tout : A ces causes , Nous avons donné notre consentement , pour cette fois seulement & sans aucune conséquence pour l'avenir , à un Don libéral à faire par tous les habitans de la Province , pour être employé directement & sous la conduite de Son Altesse Sérénissime , à la défense vigoureuse de la République , pour repousser toutes hostilités ultérieures , & conserver la chere Patrie , avec tout ce qu'elle a de précieux &c. Exhorrant tous & un chacun à s'en acquitter convenablement , pour peu qu'ils ayent à cœur la conservation de la Religion & de la Liberté , celle de leurs propres personnes , de leurs femmes & enfans , & des biens que Dieu leur a bénévolement accordés , que leurs Ancêtres ont si généreusement acquis au risque de leurs vies , & dont ils jouissent eux-mêmes à présent par la faveur du Ciel , & s'ils désirent de se garantir , moyennant l'aide & la grace du Tout-Puissant , & par la sage conduite de Son Altesse Sérénissime , de l'esclavage insupportable auquel ils seroient réduits en perdant ces précieux gages &c.

*Bruxelles.* Une Capitation pour lever une somme de deux millions de florins que le Roi de France a demandée aux Etats de *Brabant* , a occasionné de longues & de fréquentes délibérations de ces Etats , dont tous les Ordres n'y avoient pas encore donné leur consentement le 18. Septembre. Cependant la chose paroissoit pour lors aller à son exécution. Mais pour éviter que le produit de cette taxe n'excédât le montant des deux millions , le Roi a établi des Commissaires & des Contrôleurs du Conseil , à qui les Collecteurs seront obligés de rendre compte de leur recette ; ce qu'ils devront faire de huit en huit jours.

Les prisonniers Anglois & Hannovriens qui se trouvoient en France, ayant été échangés & conduits à Bruxelles, ils en repartirent le 17. Septembre pour rejoindre l'Armée des Hauts-Alliés. On avoit reçu le 16. en cette Ville la nouvelle d'une entreprise réuissie aux environs de Liege, à un corps de Hussars & de Pandoures Autrichiens. Cette nouvelle se réduit à ce qui suit.

» La nuit du 13. au 14. de ce mois ( de Sep-  
 » tembre ) un corps de quatre mille tant Huf-  
 » sars que Pandoures, détaché du corps com-  
 » mandé par le Général Trips, passa la Meuse  
 » à Rammey & Val-Saint-Lambert. Il força sur la  
 » gauche de cette riviere, plusieurs postes des  
 » François, occupés par le Régiment de Dra-  
 » gons d'Orleans & par un gros détachement  
 » de Grassins. Les Hussars & les Pandoures s'a-  
 » vancerent jusqu'à Youkier & Bierset, où il y  
 » avoit deux magazins auxquels ils mirent le  
 » feu. Après un combat d'environ une heure,  
 » les Dragons & les Grassins furent obligés de  
 » se retirer, avec perte de 60. hommes qui fu-  
 » rent tués outre 40. prisonniers que l'on fit  
 » sur eux. On leur prit aussi un Drapeau, plu-  
 » sieurs chariots de bagages & équipages, &  
 » cent chevaux. Les François, en se retirant,  
 » emmenerent avec eux la plus grande partie  
 » de leurs blessés. Cette attaque ayant fait du  
 » bruit dans les quartiers des environs, le Duc  
 » d'Ayen, Maréchal de Camp, se mit aussi tôt  
 » en marche, avec vingt Compagnies de Gre-  
 » nadiers, vingt piquets & mille hommes de  
 » Cavalerie, pour tâcher de couper la retraite  
 » au corps des Autrichiens. La Comte d'Etrées,  
 » qui est posté avec son corps de troupes à  
 » Huy, en détacha dans le même objet, quel-  
 » ques

» ques Piquets d'Infanterie & de Cavalerie.  
» Mais ces deux détachemens ne pûrent attein-  
» dre les Huffars & les Pandoures, qui repasse-  
» rent le *Meuse* à la pointe du jour, avec leurs  
» prisonniers & avec le butin qu'ils avoient fait.  
» Pour prévenir dans la suite de pareilles sur-  
» prises, le Comte d'Etrées a renforcé tous les  
» postes de la gauche de la *Meuse*, depuis *Huy*  
» jusques aux environs de *Liege*. »

## A R T I C L E VI.

*Contenant ce qui s'est passé de plus considérable au  
N O R D , depuis le mois dernier.*

Cette partie de l'Europe peu féconde à pré-  
sent en événemens remarquables, ne pré-  
sente de ses Cours diverses que ce qui suit, à in-  
féret dans nos Mémoires.

*Russie.* Le Comte de Panin, nommé par l'Im-  
pératrice-Czarine son Ministre Plénipotentiaire  
à la Cour de Dannemarc, & qui est parti de  
*Petersbourg* pour s'y rendre, a eu ordre de passer  
à *Berlin*, & d'y exécuter une commission qu'on  
eroit relative aux affaires des Puissances qui sont  
en guerre, en ce que Sa Majesté Prussienne  
pourroit par sa médiation concourir à les paci-  
fier. Mais quant aux troupes Russiennes, ausquel-  
les il avoit été enjoint de se tenir prêtes à mar-  
cher de la *Livonie*, où elles étoient depuis long-  
tems assemblées, on leur a envoyé les ordres  
de rentrer dans leurs anciens quartiers, ce qui  
manifeste que leur service n'aura point lieu, du  
moins de si-tôt, pour la Cour de *Vienne*, qui  
devoit les employer. La Flotte qui a croisé quel-  
que-tems dans le Golfe de *Finlande*, rentre aussi  
dans

dans le Port de *Croonstatt* pour être defarmée.

Le Sénat a été assemblé sur la fin d'Août extraordinairement à *Petersbourg*, pour délibérer sur une prétention des Négocians Anglois établis en cette Ville, qui sollicitent le remboursement des sommes considérables qu'ils ont avancées à la Cour sous le précédent règne, & pour lequel on leur avoit assigné une hypothèque sur le produit des mines de fer, sans que l'engagement contracté à cet égard ait été rempli. L'Impératrice a recommandé que l'on terminât cette affaire le mieux & le plus promptement qu'il seroit possible. Le Lord Hindford, Ministre Plénipotentiaire du Roi de la Grande-Bretagne, appuye de son côté de sa recommandation, les représentations & les instances des Négocians Anglois.

Sur d'autres représentations faites à l'Impératrice Czarine, & qui sont celles que l'Académie dépérissoit de jour en jour; que les fonds y manquoient pour l'entretien des correspondances; qu'on y étoit hors d'état d'acquitter plusieurs dettes contractées pour des dépenses indispensables, comme des Livres, des instrumens & autres choses de la même nature; que ce bel établissement formé avec tant de soin par Pierre le Grand, tomboit par là en décadence, & dans un état à ne pouvoir être relevé qu'avec des dépenses prodigieuses; qu'il étoit aisé de prévenir l'un & l'autre en assignant seulement un fonds pour subvenir aux frais dont l'Académie ne pouvoit se passer, & qu'il étoit de la gloire & de la dignité de l'Impératrice, de ne pas laisser déchoir un tel établissement, dont la splendeur étoit liée en quelque sorte à celle de l'Empire Rusien &c. Sur quoi l'Impératrice a  
déclaré

déclaré qu'elle s'intéressoit trop à conserver un établissement qui honnoroit si fort la mémoire de Pierre le Grand, pour ne pas contribuer en tout ce qui dépendoit d'elle à maintenir l'Académie sur un pied florissant; qu'elle vouloit donc que toutes les dettes contractées pour des choses nécessaires, & pour les correspondances avec les Pays étrangers fussent acquittées, & qu'elle croyoit ne pouvoir donner des preuves plus éclatantes de l'intérêt qu'elle prenoit à la prospérité de cet établissement, qu'en augmentant jusqu'à 53. mille roubles par an, le revenu affecté à l'entretien de l'Académie.

On a arrêté par ordre de la Cour un Officier Suisse, qui étoit venu lui proposer de lever à sa solde un Régiment Suisse, qu'il lui auroit livré complet dans un certain tems. Comme sa présence ne paroissoit rien moins que nécessaire en *Russie*, il lui a été ordonné de s'en retirer; ce qu'ayant fait, & s'en retournant par *Cronstatt*, c'est là où il a été arrêté. Cet Officier a été ci-devant Lieutenant-Colonel au service de France, & on n'est pas encore instruit du sujet pour lequel il est détenu. On a arrêté peu de jours après en *Italie* un nommé Allibrandi, qui avoit été il y a quelques années au service du Prince successeur, en qualité de Confiseur, & qui étoit de retour depuis peu d'un voyage qu'il avoit fait en *Hollande*. Son affaire paroît sérieuse, en ce qu'il a été transféré dans la Forteresse, où l'on ne conduit ordinairement que les personnes contré lesquelles on a de grands indices.

*Suede.* La résolution ayant été prise dans la Diette, d'augmenter la Marine de ce Royaume, de plusieurs Vaisseaux de guerre du premier rang, un de ces Vaisseaux nommé la *Loïse Ulrique*, est parti

parti pour se rendre à *Carelsbroon*, où est toujours la Flotte du Roi, qui, outre ce Vaisseau, sera jointe encore par six autres au Printems prochain.

La Diette est encore assemblée; & sur des instances de l'Ordre Ecclesiastique & de celui des Payfans qu'elle se séparât, ou que l'on fixât du moins le terme de sa séparation, le Comité secret a fait de fortes représentations sur ce sujet, en exposant la nécessité qu'il y avoit de terminer avant toutes choses, les recherches auxquelles on est présentement occupé contre ceux qui se sont émancipés à interpréter d'une manière défavorable les délibérations de ce Comité.

*Danemarck.* Le cérémonie du Couronnement du Roi & de la Reine s'est faite seulement le 4. Septembre, mais avec toute la magnificence possible, & avec les formalités usitées en pareille occasion. On a tiré le soir à *Friedericksbourg* un très-beau feu d'artifice: tous les Ministres étrangers avoient été invités à cette cérémonie dont on a imprimé une relation. Le Roi à l'occasion de son Couronnement, a créé Chevaliers de l'Ordre de l'Elephant, Mrs. de Holstein & de Berkentin Membres du Conseil d'Etat Privé, Mr. de Schulin Ministre des affaires Etrangères, le Général Arnold commandant les troupes de Sa Maj. en *Norwege*, & le Général Scholten Commandant de *Coppenhague*. Le Roi a aussi créé plusieurs Conseillers, tant de Conférence que Privés, d'Etat & de Justice. Et Sa Maj. a fait une promotion, dans laquelle le Général Major Dombroig a été compris en qualité de Lieutenant Général, & les deux Comtes d'Ahlefeld en qualité des Généraux-Majors.

ARTICLE VII.

Qui contient la Naissance & les Morts des Personnes Illustres, depuis le mois dernier.

**N**aissance. La Duchesse de Penthièvre accoucha le 6. Septembre à *Paris*, d'un Prince, qui portera le nom de Prince de *Lombale*.

Morts. Le Duc de Carvajal de Lancastre est mort au commencement du mois d'Août sur la frontière de Portugal. Il étoit frere de Don Joseph de Carvajal, premier Ministre du Roi d'Espagne, & qui succédant aux titres ainsi qu'aux biens de ce Seigneur, porte dès-maintenant le nom de Duc de Lancastre.

Le Marquis de Donges, Colonel du Régiment de Soissonnois, au service de France, est mort à *Briançon* de la blessure qu'il avoit reçüe à l'attaque des retranchemens près d'*Exiles*. Il n'étoit âgé que de 23. ans.

Messire Simon de Lorme, Maréchal de Camp des Armées de France, & le plus ancien des Capitaines des Compagnies de Mineurs, a été tué le 16. d'un coup de fusil au siège de *Berg-op-Zoom*, qui étoit le trente-huitième siège auquel il avoit été employé. Il avoit 72. ans.

L'Amiral Medley, Commandant de l'Escadre Angloise dans la *Méditerranée*, est mort à *Vado*,

Le 22. mourut à *Paris* le Comte de Fiennes, Colonel du Régiment de Cavalerie de son nom, âgé seulement de 20. ans.

Messire Louïs-Henri-Theophile de Bouchard d'Esparbés de Jonzac, Comte d'Aubeterre, Colonel du Régiment Royal-Vaisseaux, est mort à *Tongres* dans la 31. année de son âge, des blessures

lures qu'il avoit reçûes au combat de *Lavel*.

Le 23. la mort enleva à *Berlin*, le Comte Jean Bogisslau de Schwetin, Conseiller d'Etat du Roi de Prusse dans tous ses Conseils, & Grand Forêtier de la Marche de Brandebourg & du Comté de Ruppin. Il étoit dans la 65. année de son âge.

Le Lieutenant Général de Smiffaert, qui commandoit en chef en *Zélande*, y est mort le 28. du même mois, âgé de 64. ans. Le Gouvernement de *Bois-le-Duc* qu'il avoit, a été conféré par le Prince Stadhouder, au Général Baron de Cronstroom.

Le Comte de *Croissy*, Lieutenant-Général des Armées du Roi de France, a payé le même tribut à la nature, dans sa 76. année.

Mr. Henri de Nellesteyn, Prévôt & Archidiacre du Chapitre d'*Outmunster*, ou de l'Eglise Métropolitaine, Doyen du même Chapitre, l'un des Seigneurs Elus qui représentent le premier Ordre de la Province d'*Utrecht*, Président de l'Assemblée des Etats de la même Province, ainsi que de leurs Députés ordinaires, Intendant de la partie supérieure de la Digue de la *Letq*, de celle de *Veldens* & de *Bunschoten* &c. mourut le 29. à *Utrecht* dans la 77. année de son âge.

Le même jour la mort enleva à *Paris* le Comte de Matignon, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant-Général de ses Armées, & Gouverneur de la *Rochelle* & du Pays d'*Aunis*. Il avoit 66. ans.

Le 6. Septembre est mort à *Berlin*, âgé de 50. ans le célèbre Pere Mecenati, de l'Ordre des Carmes. Il étoit connu dans la plupart des Etats de l'Europe, particulièrement en *France* & en *Angleterre*.

*des Princes &c.* Octobre 1747. 307

*Angleterre*, où il figura d'une maniere applaudie en 1732. & ce sous le nom de Comte Ughi. Le Pere Mecenati avoit de très-belles qualités, & de plus l'esprit subtil & fécond en bonnes ressources. C'est lui qui s'étoit chargé de faire la premiere proposition pour obtenir que les Catholiques pussent bâtir une Eglise dans *Berlin*, & , comme on le fait, il a parfaitement bien réüssi dans son loüable dessein.

Messire Claude-George de Barbarat de Mazirot, Chevalier Seigneur de Mensberg & autres Lieux, Conseiller du Roi Très Chrétien en ses Conseils, & Président à Mortier en sa Cour de Parlement à *Metz*, est mort le 10. à *Plombieres* en *Lorraine*.

F I N.

---

# TABLE

## DES ARTICLES

Du mois d'Octobre 1747.

ARTICLE I. <i>Contenant quelques nouvelles de Littérature.</i>	Page 231
ARTICLE II. <i>Italie.</i>	243
ARTICLE III. <i>Allemagne.</i>	254
ARTICLE IV. <i>France.</i>	262
ARTICLE V. <i>Angleterre &amp; Hollande.</i>	267
ARTICLE VI. <i>Pays-Bas.</i>	277
ARTICLE VII. <i>Nord.</i>	301
ARTICLE VIII. <i>Naissance &amp; Morts.</i>	305